

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Organe Officiel du Conseil Provincial d'Hygiène
et de la Société d'Hygiène de la
Province de Québec.

PARAISANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

DIRECTEURS:

LE DR J. I. DESROCHES,

RÉDACTEUR EN CHEF,

BOITE 2027, BUREAU DE POSTE.

LE DR J. A. BEAUDRY,

ADMINISTRATEUR,

76, RUE ST. GABRIEL,

MONTREAL.

FÉVRIER 1891

ABONNEMENT: \$1.50, PAYABLE D'AVANCE.

MAISON FONDÉE EN 1859

HENRY R. GRAY

CHIMISTE-PHARMACIEN

122 GRANDE RUE ST-LAURENT 122

AU COIN DE LA RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL.

Drogues, matières chimiques, préparations pharmaceutiques, etc., etc.,
fournies à des conditions raisonnables à MM les Médecins, aux Hôpitaux, aux
Dispensaires, aux Collèges et aux Couvents.

Prescriptions médicales préparées avec soin par des Gradués compétents, et
sous la surveillance immédiate du Propriétaire.

Conditions du Journal, voir page

SOMMAIRE

Ne lisez pas ceci. — Congrès d'Hygiène de Charleston. — La statistique des causes des décès. — Du régime des enfants malades. — Bonbons et bébés. — Les Bureaux d'Hygiène. — L'absinthisme. — Bactéries et ptomaïnes des viandes de conserve. — La Science pratique : cataplasme de pain et de lait ; cataplasme de farine de lin ; sinapisme ; compresses de camomilles ; gelée de graine de lin pour le rhume ; gruau ; eau d'orge ; eau panée ; limonade ; koumyson ou lait mousseux ; lait de poule ; thé de bœuf, thé de veau ; pudding au lait ; poisson pour malade. — Varia : saignement de nez ; pour désinfecter un appartement ; de l'eau bouillie dans l'alimentation ; l'éducation physique ; diphtérie ; douleurs rhumatismales ; identité de la dengue et de la grippe ; le traité de matière médicale de M. le Dr Desrosiers. — nomination des docteurs Brochu et Watters ; bien méritée : bas teints ; coup de lancet ; avis. — Nécrologie.

CONDITIONS DU JOURNAL

Les manuscrits, articles, publications, en un mot tout ce qui concerne la rédaction proprement dite du journal, doit être adressé au rédacteur en chef, le docteur Desroches, Boîte 2027, Bureau de Poste, ou 150, rue Saint-Denis, Montréal.

La rédaction ne se tient pas responsable des opinions émises par ses collaborateurs et ses correspondants.

Les manuscrits restent la propriété du journal.

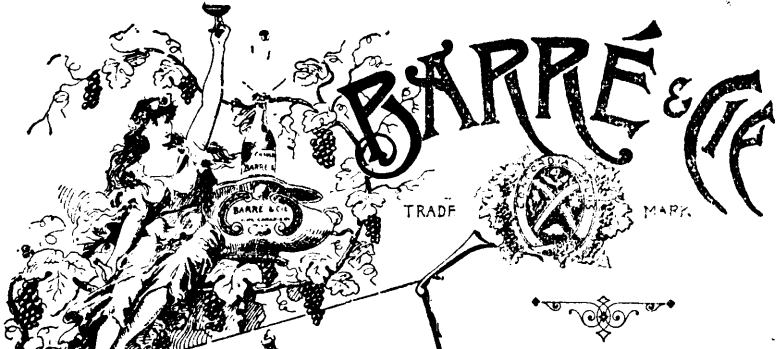
Les livres adressés à la rédaction seront annoncés et analysés, s'il y a lieu.

Le siège de l'Administration est rue Saint-Gabriel, 76, Montréal. Tout ce qui concerne les abonnements, les annonces, etc., devra être adressé au docteur Beaudry.

Le *Journal d'Hygiène Populaire* est la seule revue d'hygiène publiée en langue française au Canada. Il offre des avantages exceptionnels à ses annonceurs. Cet organe de publicité pénètre dans la presque totalité des paroisses de la province de Québec, et dans la plupart de nos maisons d'éducation ; il compte aussi pour lecteurs la plupart des membres du clergé, de nos médecins, toute la députation Canadienne française aux gouvernements d'Ottawa et de Québec, et nombre d'autres lecteurs canadiens et étrangers.

Ce journal ne reçoit que les annonces qu'il croit pouvoir recommander à ses lecteurs.

Nos abonnés sont instamment priés de faire remise du montant de leur abonnement, par lettre enregistrée ou mandat-poste, à l'Administration.



BARRÉ & C^o

TRADE MARK

VINS CANADIENS



MONTREAL Canada



OUVRAGES APPROUVES

PAR LE

Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique

—
TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE PRIVÉE

— ET —

CATECHISME D'HYGIÈNE PRIVÉE

PAR

Le Dr J.-I. DESROCHES

JOURNAL D'HYGIÈNE DE PARIS.—Notre sympathique et savant confrère du Canada a réuni dans un volume, "traité élémentaire d'hygiène privée," les leçons si intéressantes d'hygiène qu'il a publiées dans son journal.—.....

Ce petit traité, exposé lucide et méthodique de toutes les questions se rattachant à l'hygiène individuelle, est destiné aux familles et aux écoles. Nous sommes certain qu'il sera bien accueilli du public canadien, car déjà l'élite intellectuelle de ce pays lui a fait un chaleureux accueil. D'ailleurs, le but poursuivi par l'auteur, vulgariser l'hygiène et développer l'enseignement de cette science si utile dans les maisons d'éducation, est parfaitement rempli.—.....

L'HYGIÈNE PRATIQUE DE PARIS.—Le "traité élémentaire d'hygiène privée," que vient de publier notre très sympathique confrère du Canada, le Dr J.-I. Desroches, rédacteur en chef du *Journal d'Hygiène Populaire*, est un volume d'actualité, qui mérite de trouver bonne et due place dans la littérature médicale.—.....

Ne renferme-t-il pas l'exposé lucide et méthodique de toutes les questions se rattachant à l'hygiène individuelle. Et chacun sait que la santé vaut mieux que la richesse, et que c'est par la pratique de l'hygiène que nous nous assurons mieux la longévité.—.....

Nous souhaitons voir cet ouvrage pénétrer dans toutes les familles et surtout dans les maisons d'éducation

LE PETIT MÉDECIN DES FAMILLES DE PARIS.—Quelques abonnées nous ont déjà réclamé la suite du "catéchisme d'hygiène," s'étonnant d'en voir la publication interrompue. Nous publierons ici ce "catéchisme" entièrement, comme nous avons publié les remarquables leçons d'hygiène (traité) de notre savant confrère Desroches.

M. CH. DURIEU, RÉDACTEUR DE "LA SCIENCE PRATIQUE" ET DU "COIN DU FEU," DE SUISSE.—..... Pour un petit journal que je dirige, intitulé le *Coin du feu*, lu spécialement dans les familles de la Suisse française, j'aurais à traiter chaque mois quelques questions d'hygiène.—

M'autorisez-vous à reproduire votre " traité " en en mentionnant la provenance ?

L'ÉTUDIANT, PUBLIÉ PAR LE RÉV. F. A. BAILLARGÉ.— Ce volume fait honneur à la science et au Canada.— Il fait honneur à la science, parce qu'il résume en peu de pages, clairement et méthodiquement, tout ce que l'hygiène contemporaine enseigne d'important sur les meilleurs moyens à prendre pour la conservation de la santé.— Il fait honneur au Canada, parce que nous le devons à une plume canadienne.— Nous recommandons ce " traité d'hygiène " à Messieurs les ecclésiastiques, aux hommes de professions, aux instituteurs, aux institutrices, aux pères et aux mères de familles ; nous le recommandons de plus aux élèves des classes de philosophie, de rhétorique, de belles-lettres et de versification, ainsi qu'aux jeunes filles qui font partie des classes avancées.— La lecture de cet ouvrage n'instruit pas seulement, elle intéresse ; quels que soient l'âge ou l'état, on en retirera quelque profit. En recommençant cette lecture deux, trois ou quatre fois, on y trouvera toujours du nouveau, l'auteur ayant condensé dans ces pages une multitude de renseignements.

L'UNION MÉDICALE DU CANADA.— L'auteur vient de réunir en volume les leçons d'hygiène dont il a intéressé les lecteurs du *Journal d'Hygiène Populaire* depuis plusieurs mois.— La science hygiénique a été si longtemps méconnue, dédaignée presque, chez nous, que c'est assurément faire acte de philanthropie que de la réhabiliter et d'en enseigner les lois. Heureusement, ce travail persévérant des hygiénistes, cette lutte contre la routine de l'ignorance, n'ont pas été improductifs, car si l'hygiène n'occupe pas encore la place à laquelle elle a droit chez le peuple, du moins, elle n'est pas inconnue ; les sceptiques et les railleurs d'hier se sont rendus à l'évidence.— Nos félicitations à M. le docteur Desroches pour son savant et utile " traité."

LA REVUE CANADIENNE.— Il est impossible d'exagérer l'importance de l'hygiène. Aussi devons-nous saluer avec plaisir l'apparition de tout livre capable de répandre dans le public les notions claires et pratiques de cette science. Nous sommes heureux de pouvoir dire que celui (traité) du Dr Desroches possède ces qualités à un haut degré.

JOURNAL D'HYGIÈNE DE PARIS.— Le savant auteur du *Traité élémentaire d'hygiène privée*, que vous connaissez déjà, a eu l'heureuse idée de compléter son livre, écrit à l'adresse des familles, des instituteurs et de M. Tout-le-Monde, en rédigeant un *catéchisme* par demandes et réponses, destiné à servir aux enfants pour des exercices de

lecture et de mémoire.—..... Voilà bien la justification de l'épigraphe de ce charmant petit livre.

“ Vulgariser sans abaisser.”

LA REVUE D'HYGIÈNE THÉRAPEUTIQUE DE PARIS.—
Le Dr Desroches, rédacteur en chef du *Journal d'Hygiène Populaire* de Montréal, un des représentants les plus autorisés de la médecine française au Canada, avait écrit précédemment un traité élémentaire d'hygiène privée, à l'usage des instituteurs, des professeurs, des élèves déjà instruits et des familles. Mais ce traité, fort bien accueilli d'ailleurs, était trop savant pour les enfants. C'est ce qui l'a décidé à publier un petit livre, destiné à devenir classique, et exposant d'une manière simple, concise et méthodique, les notions les plus indispensables de l'hygiène. Le nom donné au nouveau livre exprime parfaitement l'idée de l'auteur. Le *Catéchisme d'hygiène privée* est destiné à servir aux enfants pour des exercices de lecture et de mémoire. Il contient, sous forme de demandes et de réponses, les principales notions de l'hygiène que tout le monde doit posséder. Aussi souhaitons-nous de le voir se répandre au Canada et en France, car le Dr Desroches sait mieux que personne appliquer la formule : vulgariser sans abaisser.

L'HYGIÈNE PRATIQUE DE PARIS.—L'hygiène et la morale, indissolublement unies, constituent les bases véritables de toute éducation. Si l'hygiène du corps est indispensable, l'hygiène de l'âme ne l'est pas moins, la santé de ces deux éléments constitutifs de l'homme formant le bien le plus précieux dont nous puissions jouir ici-bas. Cette indiscutable et sage maxime, que le poète latin résumait, si justement, dans son *Mens sana in corpore sano*, nous la retrouvons, développée tout aussi clairement, dans un petit opuscule fort intéressant que nous adresse notre confrère et ami, le Dr Desroches, dont le nom est intimement lié à toutes les questions d'hygiène qui intéressent ce pays ami, que nous avons laissé de l'autre côté de l'Atlantique, le Canada.—Pensant avec juste raison que les sentences dogmatiques des *Traité*s sont trop savantes pour les enfants, voire quelquefois même pour les parents, le Dr Desroches a voulu présenter à M. Tout-le-Monde, qui a plus d'esprit... surtout que M. de Voltaire, un petit livre classique, où seraient exposées, d'une manière simple, concise et méthodique, les notions les plus indispensables de l'hygiène. Son *Catéchisme d'Hygiène privée*, dont le titre exprime l'idée de son travail, avec ses questions et ses réponses, remplit admirablement le but qu'il s'était proposé, et servira particulièrement et utilement aux en-

fants pour leurs exercices de lecture et de mémoire.—Nous ne pouvons résister au plaisir d'en reproduire quelques passages à l'intention de nos chers lecteurs. Ils leur démontreront, mieux que toute analyse, comment notre confrère a su mettre en pratique le : " Connais-toi toi-même " du grand philosophe grec.—.....

N'est-ce pas là de la bonne et pratique hygiène, de celle que nous préconisons dans ces colonnes, et que l'on peut appliquer partout et toujours ? Nos compliments les plus sincères, au nom de nos lecteurs, mon cher confrère Desroches. Vos conseils seront suivis, parce qu'ils sont simples ; votre livre sera lu, goûté et compris, parce qu'il est simple. De combien peu d'ouvrages scientifiques pourrions-nous en dire autant !

LA HYGIENE DE MADRID.—Don Benito Avilès, rédacteur en chef de cette publication " La Higiene : " J'ai reçu un exemplaire du *catéchisme d'hygiène privée*, par le docteur J. I. Desroches, de Montréal. que j'ai lu avec un grand plaisir, et que je voudrais publier en langue espagnol, si vous voulez bien me procurer l'autorisation de M. Desroches.

LA SCIENCE PRATIQUE DE SUISSE.—A partir du No 1 de la VI^e année, nous publierons régulièrement chaque mois le *Catéchisme d'Hygiène privée*, de l'éminent docteur J. I. Desroches, de Montréal.—Ce petit traité, baptisé par l'auteur du nom de *Catéchisme*, pour mieux exprimer l'idée de son travail, est un cours d'hygiène à la portée de tous, destiné à inculquer, au lecteur et à sa jeune famille, la première des sciences, celle qui réalise si bien cette maxime socratique : " Connais-toi toi-même.—

.....
" *La Revue Fénélon de Paris*," " *la Salud publica* " et " *la Giornale d'igiene d'Italie*," ont reproduit les ouvrages du Dr Desroches.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE MONTRÉAL.—Cet opuscule, le *Catéchisme*, est l'abrégé d'un ouvrage plus étendu, que l'auteur a déjà publié sur la science hygiénique.

.....
La forme socratique, que l'auteur a adoptée permet d'en faire un livre d'école que les enfants qui fréquentent nos maisons d'éducation élémentaire pourront, croyons-nous, étudier avec profit.

L'auteur a reçu un très grand nombre de lettres très flatteuses de la part de nos Membres les plus éminents du Clergé, de nos principaux hommes d'État et de nos écrivains canadiens.

Ces livres ont eu un tel succès, que les premières éditions sont entièrement épuisées.

MORTON, PHILLIPS & CIE
PAPETIERS - RELIEURS - IMPRIMEURS
1755, Rue Notre-Dame
MONTREAL

Toujours en mains le meilleur choix d'articles de toutes sortes pour l'accommodation des bureaux privés et publics.

COMMERCE CONSIDERABLE DANS LA PAPETERIE.

Impressions, réglage et reliures de première qualité pour tous les besoins et pour tous les goûts.

 Commandes exécutées avec soin et ponctualité.

J. A. U. BEAUDRY

ARPENTEUR,

INGENIEUR CIVIL

ET ARCHITECTE

(Bâtisse de l'Impériale)

No 107, Rue St-Jacques,

MONTREAL.

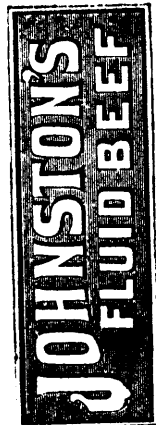
Téléphone No 1969.

UN ALIMENT

QUI

VOUS DONNERA DE LA FORCE

C'EST LE



JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

FONDÉ EN
1884

VII^e ANNÉE

MONTREAL, FEVRIER 1891

No 10

LA REDACTION : LE DR J.-I. DESROCHES.

L'ADMINISTRATION : LE DR J.-A. BEAUDRY.

NE LISEZ PAS CECI

Vous tous, amis lecteur,—et vous êtes le grand nombre—qui avez bien voulu faire remise du prix d'abonnement à ce journal, ne lisez pas ceci, car ces lignes ne sont pas écrites pour vous.

Voyons! est-il quelqu'un parmi nos anciens et nouveaux abonnés, qui puisse nous reprocher d'avoir montré trop d'empressement dans la perception du prix d'abonnement à cette publication? Nous avons cherché, en toutes circonstances, à être à tous nos lecteurs le plus agréable possible: d'abord par la modicité du prix d'abonnement, puis en n'exigeant pas la souscription à ce journal dès le commencement de l'année de sa publicité, comme c'était notre droit.

Mais, non obstant le désir d'être utile à tous nos amis lecteurs, nous voulons—c'est pour nous une obligation—être aussi agréable à ceux qui nous procurent les moyens matériels de la publicité. Il est compréhensible ici que les services s'échangent contre des services.

Ainsi, abonnés retardataires, vous êtes instamment priés de répondre à notre appel, car il exprime un besoin réel et une réclamation absolument judicieuse.

Avant de terminer ces réflexions administratives, nous prions tous ceux de nos lecteurs pour qui ces lignes ne sont pas écrites, de ne pas trop nous en vouloir pour ce *tam tam* au sujet d'abonnés retardataires.

Espérons que ce sera la dernière fois cette année.

Avis à qui de droit.

CONGRÈS D'HYGIÈNE A CHARLESTON

Rapport sommaire de la 18e Convention de l'Association américaine d'Hygiène publique tenue à Charleston les 16, 17, 18 et 19 de décembre 1890, tel que présenté au Conseil d'Hygiène de la province de Québec, à sa réunion du 27 janvier dernier, par le Dr Beaudry, délégué de ce Conseil au Congrès de Charleston.

Messieurs,

Par une résolution en date du 9 octobre dernier, votre Conseil avait décidé qu'un ou plusieurs de ses membres se rendraient à Charleston pour assister à la 18e Convention de l'Association américaine d'Hygiène publique. Mais, comme des circonstances incontrôlables ont empêché votre Conseil d'y être représenté par quelqu'un de ses membres, j'ai été spécialement délégué, par votre Président, pour vous représenter aux délibérations de ce Congrès.

Conformément donc au désir de votre Président, je suis allé à Charleston, j'ai assisté à chacune des séances de la Convention les 16, 17, 18 et 19 décembre, et, j'ai l'honneur, en ce moment, de vous en présenter un rapport sommaire. Je dis : sommaire ; car, vous trouverez publié dans les revues spéciales, et, surtout, dans les annales de l'Association, un rapport détaillé de toutes les délibérations du Congrès.

La convention a été nombreuse, et l'assistance, des plus régulières. Une moyenne de 80 membres assistaient à chaque séance. La ville de Charleston a fait tous les frais d'une réception qui a été vraiment généreuse et cordiale ; aussi, les délégués se sentaient-ils chez eux, grâce aux bons offices de ceux qui avaient le soin de leur rendre le séjour de Charleston agréable.

Quelques-unes des principales attractions de la Convention ont été : la réception officielle des délégués par les autorités de la ville de Charleston ; la visite de la Quarantaine au Fort Johnson, à quelques milles dans la mer ; la visite des forts Sumter et Moultrie, vieux souvenirs de la guerre de sécession ; l'inspection du port et de la baie, et, enfin, une promenade au parc Otranto, à quelques 20 milles, dans la campagne, à bord d'un convoi composé de

wagons de la Compagnie Emerson, wagons ventilés par un système nouveau dont il sera dit quelques mots plus loin.

Les séances du Congrès, au nombre de onze, ont été particulièrement intéressantes autant par l'importance et l'originalité des sujets traités dans chaque conférence, que par l'exposé des observations personnelles, la critique des diverses opinions et le développement d'aperçus nouveaux apportés sur chaque sujet. Les discussions ont été faites avec science, avec entrain et sans perdre de vue les applications pratiques.

Un des incidents marquants du Congrès a été l'adhésion à l'Association américaine du Conseil supérieur d'Hygiène des Etats-Unis de Mexico dont deux délégués, membres de ce Conseil, assistaient à la Convention à titre de membres et de conférenciers. La présence de ces deux délégués était presque un événement, car, elle était l'indice d'un mouvement de progrès en Hygiène. Cette adhésion, en effet, était un succès pour l'Association. Après le nord avec le Canada, c'était naturellement au tour du sud avec le Mexique.

M. le Président, dans son discours d'ouverture, a heureusement profité de la présence de ces nouveaux délégués pour faire ressortir toute l'importance et la nécessité de l'esprit d'association en Hygiène; et, il a exprimé l'espoir de voir un jour tous les hygiénistes de ce continent mettre en commun leurs idées, leurs études et leurs travaux pour le plus grand bien de la société. Cette union dans les idées, a-t-il ajouté, ne manquerait pas de produire une action commune énergique dont les efforts, auprès des populations et des gouvernements, surtout, amèneraient nécessairement les plus heureux résultats au point de vue sanitaire.

La première conférence de la Convention fut donnée par M. le Dr Orvagnanos, un des délégués mexicains, sur le *Climat du Mexique*.

Ce travail était une étude climatologique sur la hauteur très élevée de certains plateaux de la république mexicaine et de l'heureuse influence produite, chez les tuberculeux, par une station prolongée ou permanente sur ces plateaux. Cette étude était accompagnée de nombreuses statistiques à l'appui.

La deuxième conférence fut celle de M. le Dr Flick, de Philadelphie, sur la prévention de la tuberculose, dans les pays civi-

lisés, en général, et, en particulier, dans le royaume de Naples, depuis un siècle. Il cita les lois promulguées en 1782, dans le royaume de Naples, obligeant, même à cette époque, sous peine d'une amende énorme, de la prison et de la perte des droits civils, de prendre des précautions, nommément prescrites par des règlements, contre la propagation de la tuberculose. Il conclut de ces faits que la tuberculose est une maladie depuis longtemps regardée comme contagieuse, surtout, à cause des expectorations des malades, et qu'il est nécessaire de la combattre par des mesures préventives spéciales. Pendant 25 ans de pratique médicale à Philadelphie, il a observé des faits probants de contagion dans des maisons malsaines où des cas de phtisie ont existé comme en permanence, et, il dit qu'il peut, encore aujourd'hui même, montrer telles maisons, tels quartiers de sa ville où la tuberculose se reproduit toujours avec une persistance tenace, même avec les changements fréquents du déménagement. Il a vu des sujets forts et robustes, après avoir vécu dans ces maisons, succomber à la tuberculose.

La discussion qui suivit cette conférence fut une des plus intéressantes du Congrès, et elle eut pour résultat la résolution suivante qui fut adoptée à l'unanimité : Qu'un comité de 5 membres soit nommé pour étudier et formuler quelles sont les meilleures mesures prophylactiques, à la fois scientifiques et pratiques, pour protéger l'homme sain contre la propagation de la tuberculose.

M. le Dr Gomez, autre délégué mexicain, donna la troisième conférence sur le *Swine red disease*, maladie, sinon identique à notre choléra des cochons, du moins, qui s'en rapproche beaucoup. M. le Dr Gomez, en face d'une épidémie meurtrière qui décimait la race porcine dans les États du Mexique, se livra à des études et à des observations qui amenèrent chez lui la conviction que l'inoculation seule pouvait sauver le bétail menacé par la contagion. En effet, il parvint, par des cultures appropriées, à isoler le virus même de la maladie, fit des expériences qui réussirent et l'encouragèrent, et, enfin, il eut la consolation, au moyen de l'inoculation, de sauver d'une ruine certaine tout le bétail en danger. Toutes les provinces envahies virent le fléau cesser, grâce à la sagacité du nouveau Pasteur mexicain.

Vint ensuite un travail de M. le Dr Venable intitulé : *Quelques*

notes sur la désinfection chimique. Le conférencier passa en revue tous les désinfectants en usage aujourd'hui et fit la critique de chacun d'eux au point de vue scientifique ainsi qu'au point de vue de la pratique journalière. Il s'éleva, particulièrement, contre l'usage trop libre du bichlorure de mercure qu'il croit trop dangereux pour être confié à des mains ignorantes. Dans la discussion qui suivit, la majorité des membres de l'Association déclarèrent n'avoir jamais vu d'accidents fâcheux résulter de l'emploi de ce désinfectant.

A l'ouverture de la séance du matin, le 17, M. le Dr Ashmun communiqua à l'Association le rapport du Comité chargé d'étudier la cause de la diphtérie, déclarant qu'après enquête et étude faites, le Comité en était venu à la conclusion que la diphtérie avait une origine spécifique comme aussi un moyen spécifique de propagation. Voici quelques données résultant de l'enquête : les tempéraments lymphatiques, l'enfance, l'humidité, sont les conditions qui prêtent le mieux à recevoir les influences du virus diphtérique et qui aident le plus à sa propagation ; les chiens, les chats et les poules y sont sujets comme les hommes.

A ce sujet, une longue discussion s'engagea dont le résultat fut une résolution demandant au Gouvernement des États-Unis de mettre la diphtérie au nombre des maladies sujettes aux prescriptions de la Quarantaine.

La cinquième conférence fut donnée par le Dr Abbott, de Boston, Ce fut une revue critique des différentes maladies occasionnées par la malpropreté.

M. le Dr Kemp fit les frais de la sixième conférence. Il expliqua, avec pièces anatomo-pathologiques en mains, comment, au moyen de l'examen microscopique, spectroscopique et chimique du "*black vomit*," il était maintenant facile de faire le diagnostic différentiel de la fièvre jaune et de la fièvre paludéenne.

M. le Dr Buist de Charleston, donna pour conférence une explication graphique du *wagon* ventilé, récemment breveté par la Compagnie Emerson. La ventilation de ce *wagon*, nouveau modèle, se fait par deux systèmes d'éventails mis en mouvement, chacun, par les roues même du *wagon*, et placé, l'un sous l'avant train, et l'autre, sous l'arrière train. Le premier système introduit au dedans l'air pur de l'extérieur, le second système appelle au dehors l'air

vicié de l'intérieur. Tout le *wagon* est hermétiquement clos. Ce nouveau système, qui peut être très ingénieux, à le grave défaut cependant, d'introduire dans l'intérieur du *wagon* une trop grande quantité d'air frais, ce qui en rend l'atmosphère désagréable à supporter. Il va sans dire qu'un pareil système serait inutile dans notre climat froid.

A la séance du soir, le Dr Raymond, à l'aide de la lanterne magique, reproduisit, sur un large écran, tous les détails des constructions projetées pour l'amélioration sanitaire des lacs à eau stagnante, et, aussi, les différentes constructions proposées de réservoirs spéciaux pour la précipitation et la saturation des matières d'égouts, tout en donnant les explications pertinentes à ces différents sujets.

A la suite, M. I. J. Barbot, de Charleston, lut un travail très intéressant sur le drainage de la ville même de Charleston. A l'aide de cartes et de plans éclairés à la lanterne magique, le conférencier qui est l'ingénieur officiel de la ville, expliqua, en détail, le fonctionnement des égouts publics qui, par leur position topographique toute particulière, sont curés et vidés toutes les 24 heures par le flux et le reflux de la mer.

A la séance du matin, le 18, M. le Dr Bryce, de Toronto, donna à l'Association une conférence très instructive sur les eaux souterraines destinées à l'usage public. Le Dr, après avoir exposé les grandes lignes des différentes formations géologiques, les diverses combinaisons de ces formations et des couches souterraines, expliqua comment s'opère la réunion des eaux en différents lieux d'élection, et passa en revue toutes les causes possibles de contamination ainsi que les différents moyens suggérés pour les éviter ou y remédier.

M. le Dr Durgin lut ensuite le rapport du Comité sur l'Hygiène à bord des vaisseaux étrangers. Le rapport se plaint du mauvais état sanitaire de ces vaisseaux, surtout ceux qui transportent des émigrants. La mauvaise accommodation, l'entassement, le manque de soins et de ventilation, la malpropreté et l'insouciance des émigrants, tout contribue à faire de l'entrepont le milieu le plus insalubre possible. Le Comité insiste, de plus, pour que la vaccination soit obligatoire pour tout le monde, que la ventilation soit exigée dans les vaisseaux d'émigrants, qu'il y ait un officier de santé pour chaque 600 passagers et que le médecin inspecteur

fasse, tous les jours, la visite du vaisseau. Comme se rapportant au même ordre de chose, M. le Dr Montizambert, de Québec, fut invité à lire son travail sur la *Vaccine comme protection contre les passagers qui viennent de Cuba*.

Dans ce travail, le Dr démontre que chaque Etat a le droit de se protéger contre les maladies importées du dehors. Or, comme il est reconnu et admis aujourd'hui que chaque épidémie de variole, loin de naître sur place, nous vient toujours du dehors, importée par des vaisseaux de l'étranger, il devient urgent de mettre en force des lois sévères sur la vaccination obligatoire pour tous les émigrants. Une résolution fut adoptée par l'Association dans le sens de cette conférence.

La conférence suivante fut celle donnée par le Dr Horlbeck, de Charleston, sur la Quarantaine de ce port, avec détails et explications au moyen de cartes, plans, etc. C'est après cette lecture qu'eut lieu l'excursion à la Quarantaine ainsi que dans le port et la baie de Charleston.

A la séance du soir, le Dr Hibberd lut un travail traitant de l'influence du genre de vie sur la santé individuelle. C'était une étude comparative entre la vie du sédentaire et celle de celui qui, par des exercices appropriés, varie les occupations de sa journée.

Vint ensuite la conférence donnée par M. le Dr Homan sur le rapport qui existe entre le monopole du sol et la santé publique, en d'autres termes, sur l'agglomération des classes ouvrières et autres dans de petits logements, et, cela, au profit des propriétaires qui s'enrichissent aux dépens de la santé des occupants. Il demande l'intervention de la législature pour la protection de ceux qui sont ainsi exposés à voir leur santé mise en danger. Une discussion intéressante s'en suivit dans laquelle chacun reconnut la nécessité d'une intervention, sinon directe par la législature, au moins, indirecte par pression ou par influence.

Après la session du soir, le 18, eut lieu la réunion des membres du Comité consulaire, au nombre de trente, pour choisir le nouveau président de l'année 1890-91, et pour choisir, en même temps, l'endroit où aura lieu le 19ième Congrès de l'Association. Lorsque le choix du président fut à l'ordre du jour, M. le Dr Gihon, de Brooklyn, se leva, et, dans un discours très approprié, proposa M.

le Dr F. Montizambert, de la Province de Québec, comme le futur président de l'Association.

Le *Dominion* du Canada, dit-il, a apporté à l'Association, et, cela, depuis plusieurs années, un fort contingent de membres zélés, assidus, comprenant l'Hygiène, convaincus de son importance et dévoués à la cause sauitaire. Ce sont là autant de mérites qui ne peuvent être méconnus par l'Association. Le temps est venu aujourd'hui de payer au Canada le tribut d'honneur qui lui revient. C'est pourquoi, il propose que M. le Dr Montizambert, le Vice-Président actuel, soit le futur président de l'Association américaine d'Hygiène publique. La motion fut adoptée à l'unanimité au milieu d'applaudissements prolongés. Le lendemain ce choix était ratifié par le vote unanime de l'Association, en Comité général.

L'endroit choisi pour la prochaine réunion du Congrès fût Kansas City dans l'état du Missouri.

Dr J. A. BEAUDRY.

Délégué au 18e Congrès américain.

LA STATISTIQUE DES CAUSES DES DÉCÈS

La statistique des causes des décès est très instructive pour l'hygiéniste, dans ses recherches sur l'étendue du deuil national. Elle sert de sonnette d'alarme quand il y a quelque part chez un peuple une consommation exagérée d'existences humaines. Elle donne la mesure exacte de l'état sanitaire d'un pays, d'une ville, d'un village, d'une campagne. Elle précise fidèlement la somme des connaissances pratiques de l'hygiène au sein des populations. Elle fait ouvrir les yeux du public, sur l'opportunité des travaux d'assainissement, et sur l'utilité des lois ou des règlements sanitaires. Elle fournit des renseignements suffisamment exacts pour faire connaître, parmi les maladies régnantes, celles qui nous déciment le plus effroyablement.

Il est manifeste que la statistique des causes des décès nous fait connaître l'ennemi qu'il faut combattre, et nous fait mieux savoir aussi si les armes qu'on lui oppose sortent victorieuses.

Il y a, comme vous le voyez, une question vitale dans la statistique des causes des décès. Pour en retirer tous les avantages dont elle est susceptible, la statistique devrait embrasser toutes

les provinces du Canada, d'après un système parfaitement uniforme. Dans chaque province, il pourrait y avoir un service d'information mortuaire, qui ferait rapport au Ministère de l'Agriculture à Ottawa. Ainsi faite, la statistique servirait les Conseils d'hygiène des provinces, dont le rôle est d'avertir des dangers qui menacent, de rassurer contre des périls imaginaires, et de populariser l'hygiène au sein des masses.

Ces réflexions nous sont inspirées par la persistance des maladies contagieuses au sein de notre peuple, par le coefficient mortuaire annuel, considérablement élevé dans nos villes et dans nos campagnes. Dans certaines campagnes de notre province, il y a une mortalité excessive, qui nous donnerait peut-être raison de jeter le cri d'alarme, en disant qu'avant longtemps, si nous n'apportons pas un remède au péril social qui nous menace, nous aurions à déplorer la dépopulation de la race canadienne-française.

Nous nous rendrons facilement compte de l'étendue de notre deuil national, en mettant sous nos yeux la statistique mortuaire pour l'année 1890.

| | Décès | Au-dessous de 5 ans | De 5 à 15 ans | De 15 ans et au-dessus | Tant par 1 000 |
|-----------------|-------|------------------------|------------------|---------------------------|-------------------|
| Montréal, | 6188 | 3709 | 293 | 2186 | 28.30 |
| Toronto, | 2919 | 1313 | 183 | 1423 | 16.35 |
| Québec, | 2114 | 1194 | 120 | 802 | 31.53 |
| Hamilton, | 862 | 287 | 37 | 538 | 19.19 |
| Ottawa, | 960 | 491 | 62 | 407 | 21.48 |
| St-Jean, N. B., | 721 | 192 | 53 | 470 | 16.72 |
| Halifax, | 1099 | 475 | 126 | 488 | 25.87 |
| Loudon, | 369 | 98 | 17 | 254 | 12.54 |
| Winnipeg, | 393 | 197 | 22 | 174 | 16.26 |
| Victoria, | 275 | 73 | 9 | 193 | 13.57 |
| Kingston, | 383 | 94 | 16 | 273 | 20.88 |
| Hull, | 376 | 254 | 33 | 89 | 19.06 |
| Charlottetown, | 184 | 46 | 16 | 122 | 21.12 |
| Brantford, | 192 | 59 | 12 | 12 | 13.86 |
| Belleville, | 174 | 46 | 9 | 119 | 13.88 |
| Saint-Thomas, | 119 | 34 | 4 | 81 | 12.07 |
| Guelph, | 142 | 55 | 9 | 78 | 14.42 |
| Trois-Rivières, | 287 | 170 | 10 | 107 | 23.88 |
| Windsor, | 162 | 63 | 7 | 92 | 21.88 |
| Sherbrooke, | 277 | 147 | 15 | 115 | 28.30 |

| | | | | |
|--------------------|---------|--------|--------|--------|
| Peterborough, 119 | 30 | 4 | 85 | 12.74 |
| Brockville, 159 | 35 | 9 | 115 | 12.31 |
| Woodstock, 90 | 30 | 2 | 58 | 13.49 |
| Chatham, 133 | 41 | 7 | 85 | 15.31 |
| Sorel, 188 | 113 | 4 | 71 | 21.41 |
| St-Hyacinthe, 210 | 112 | 7 | 101 | 27.45 |
| Galt, 107 | 28 | 4 | 72 | 14.57 |
| Fredericton, 99 | 41 | 4 | 54 | 13.96 |
| St-Jean (P.Q.) 126 | 63 | 3 | 60 | 22.85 |
| | <hr/> | <hr/> | <hr/> | <hr/> |
| | 19 315. | 9 501. | 1 097, | 8 728. |

Les vingt-neuf villes qui figurent dans ce tableau mortuaire donnent une population collective d'environ 928 786 habitants. Le chiffre des décès de ces vingt-neuf villes, pour l'année 1890, s'élève à 19 315, donnant un coefficient de 20.70 par 1 000 habitants.

Les villes qui ont donné les coefficients mortuaires les plus élevés sont : Québec, 31.53 par 1 000 habitants ; Montréal, 28.30 ; Sherbrooke, 28.10 ; Saint-Hyacinthe, 27.45 ; Halifax, 25.87 ; Trois-Rivières, 23.88 ; Saint-Jean, 22.85 ; Ottawa, 21.48 ; Sorel, 21.41 ; Windsor, 21.33 ; Charlottetown, 21.12.

La mortalité des enfants audessous de cinq ans est de 9 501, soit la moitié environ du chiffre total des décès, soit un coefficient de 10.20 par 1 000 habitants. A Montréal, le chiffre des décès au dessous de cinq ans est de 3 709, soit plus que la moitié du total des décès, soit un coefficient de 15.91 par 1 000 habitants. A Québec, le total des décès est de 2 114 ; celui des enfants au dessous de cinq ans de 1 194, soit plus de la moitié de la mortalité générale, soit un coefficient de 17.80 par 1 000 habitants.

La mortalité infantile, comme vous voyez, est véritablement menaçante. Elle constitue particulièrement un danger social pour notre nationalité Canadienne-française.

A quoi attribuer cette mortalité excessive chez nos enfants ?

A l'ignorance des préceptes de l'hygiène dans les familles.

Interrogeons la statistique des causes des décès et nous verrons que la diarrhée, la diphtérie, la rougeole, la scarlatine, la coqueluche, etc., ont fait plus de 3 000 victimes. Cependant nous n'avons pas eu, en 1890, de maladies contagieuses avec le caractère épidémique, Ce qui nous permet de dire que nos populations

présentent un champ favorable au développement des maladies infectieuses, n'ayant aucune défense sanitaire bien organisée. Les causes les plus graves de la mortalité extraordinaire du premier âge sont : l'ignorance, la persistance des préjugés enracinés dans les familles, sur les manières d'alimenter, de vêtir ou de loger les enfants. Ainsi, la tâche des hygiénistes est de vulgariser la science qui conserve et perfectionne la santé, de déraciner les erreurs qui font dévier l'amour maternel.

La phtisie poursuit toujours sa marche mortuaire au sein des peuples. Ses allures deviennent de plus en plus menaçantes pour notre peuple. En 1890, dans les 29 villes qui fournissent la statistique, la phtisie a fait 2 155 victimes soit 9.13 par 1 000 décès, soit 2.32 par 1 000 de la population.

On ne devient pas fatalement phtisique parce qu'on a des parents phtisiques, mais on hérite de prédispositions favorables au développement de cette maladie. Ainsi la maladie n'est pas héréditaire comme on se plaît encore à le croire. Les recherches ont d'ailleurs démontré la contagion de la phtisie. Le microbe producteur de la maladie se retrouve surtout dans les crachats des phtisiques. Avec cette connaissance du bacille tuberculeux, il n'est pas difficile de dire par quelle voie il se propage chez les hommes. Notre devoir est donc d'empêcher la propagation en nous efforçant de tuer les germes morbides que contiennent les crachats. Ainsi le besoin d'insister sur l'utilité d'un crachoir contenant une solution de sublimé au 1/1000, pour stériliser les crachats.

D'autre part la tuberculose s'observe chez les animaux et peut être transmise par le lait des vaches perlières ; il est donc nécessaire de combattre l'extension de la maladie, parmi les animaux, à l'aide de tous les moyens, sans négliger la cuisson des viandes et du lait.

Nous insistons sur le grand soin que l'on doit prendre des crachats des phtisiques, car en se desséchant ils produisent des poussières contenant un nombre infini de germes. Ainsi, pour un consommateur, cracher par terre et dans un mouchoir présente un danger, non seulement pour ceux qui l'entourent, mais pour lui-même, parce que, de cette façon, il introduit dans ses voies respiratoires, d'autres germes qui vont infecter une partie du poumon sain jusque là.

La diphtérie et la fièvre typhoïde font annuellement un nombre considérable de victimes dans nos rangs. Il y aurait cependant moyen de diminuer, et même de combattre efficacement ces maladies. L'hygiène présente une arme puissante dans la lutte contre les maladies, mais surtout les maladies contagieuses.

Le but de l'hygiène est d'être utile à l'homme, de pouvoir le secourir de ses lumières dans sa course à travers la vie. C'est avec une réelle et sincère satisfaction que ce journal se trouve aujourd'hui dans le champ de l'hygiène, travaillant patriotiquement au bien-être social. Aujourd'hui les hygiénistes au Canada sont phalange, et portent haut l'arme contre la maladie, contre les douleurs humaines.

La presse est une des meilleures armes que nous ayons en nos mains. C'est par elle que se font sentir les efforts tentés, que se reproduisent les résultats acquis.

Notre journal est la tribune ouverte à tous les médecins. Il les sollicite à la collaboration, et leur réserve bon accueil. Ainsi notre rêve serait de faire de notre journal, le journal de tous les médecins.

En terminant, nous demanderons, non pas aux économistes, aux politiques de cabinet, mais aux médecins, aux prêtres, à ceux qui couvrent quotidiennement la souffrance, la maladie, à quoi est due notre mortalité excessive ? La maladie est, dans l'immense majorité des cas, le fait de notre imprévoyance ou de la maladresse de ceux qui nous entourent ; et la longévité est moins le partage des individus qui ont la chance de ne point heurter contre les brisants que ceux qui savent mener leur barque de façon à les éviter.

Le bien-être et la force des peuples veulent que l'économie politique, la morale et l'hygiène soient unies. Il faut que ces sciences soient reconnues pour être obéies ; il faut que leur diffusion procède et prépare la meilleure manière de vivre.

Comment obtenir leur diffusion ? Par l'enseignement surtout.

Monseigneur Freppel disait un jour à la chambre des députés de France : D'où viennent les lacunes, nous dirons presque les conséquences que nous constatons au sujet de l'enseignement de l'hygiène à ses divers degrés ? De qui ces programmes surchargés, chefs-d'œuvre de charlatanisme pédagogique ?

Il ne faut pas s'imaginer que l'hygiène s'apprenne sans enseignement. Erreur. L'homme ne trouve pas en lui-même, comme l'animal dans ses instincts, le principe et la règle de ses actes. L'hygiène ne se borne pas à l'art d'éviter les courants d'air : elle est une science, et, comme toute science, elle doit être l'objet d'un enseignement.

Il faut donc s'adresser à l'hygiène si nous voulons travailler au bien-être social, partant, à diminuer l'étendue de notre deuil national.

Dr J.-I. DESROCHES.

DU RÉGIME DES ENFANTS MALADES

Fixer le régime des enfants bien portants n'est pas déjà une tâche facile ; s'il s'agit d'enfants malades, que sera-ce ? Aussi les mères feront bien de s'en rapporter au médecin, ce qui simplifiera leur besogne, et diminuera leur responsabilité sans amoindrir leur rôle. On a grand tort, en général, de considérer le médecin simplement comme l'homme qui apporte une formule à faire exécuter par le pharmacien, sans parler des cas où on se contente de lui demander le " diagnostic. " Je me souviens d'avoir, pendant plusieurs années, visité deux ou trois fois par an un enfant élevé par des parents, ou plutôt par un père qui se croyait compétent en toute chose, et surtout en médecine. Ce monsieur, officier retraité, sans occupation, s'en était créé une en se chargeant de tout ce qui concernait son unique enfant ; il s'était fait sa bonne et sa gouvernante après avoir été quelque peu sa nourrice. Je n'exagère pas. Eh bien, ce monsieur, quand il m'envoyait quérir pour son précieux élève, me tenait régulièrement ce langage : " Vous savez, docteur, que c'est moi qui m'occupe exclusivement de cet enfant, je vous demande simplement " le diagnostic, " *" ce qu'il a, "* " et je me charge du reste. " — Une fois fixé sur la nature du mal, il me remerciait, et cherchait dans ses livres de médecine ce qu'il fallait faire.

Les choses ne doivent pas être ainsi ; il faut que le médecin, qui voit ce qu'a le malade, indique lui-même le médicament, et c'est lui qui peut fixer le régime en connaissance de cause. Il faut

que les familles comprennent quelle grande importance ont tous ces petits détails d'hygiène alimentaire. Rien ne pourrait, ce me semble, leur démontrer mieux combien le régime joue un grand rôle dans le traitement des maladies de leurs enfants, que la guérison de telle affection sérieuse, comme l'albuminurie, par exemple, par le régime seul. Et que fait-on dans le diabète ? Du régime. Que fait-on dans la phtisie ? De l'hygiène et du régime. Et c'est aussi la base du traitement dans la plupart des maladies chroniques, où il faut surtout nourrir le malade afin de le faire vivre. Comme le dit Dujardin-Beaunetz (1) : " La thérapeutique de la première enfance n'est, en grande partie, qu'une thérapeutique hygiénique, et, dans ces êtres frêles et délicats, les maladies résultant le plus souvent d'infractions aux règles de l'hygiène, ne trouvent leur cure que par l'application rigoureuse du précepte d'une saine hygiène. Croit-on qu'il soit indifférent de régler les heures des repas par rapport aux médicaments et au sommeil, de dire quels sont les aliments qui conviennent et ceux qui ne conviennent pas ? Sous quelle forme il faut les donner ? Comment ils doivent être préparés, assaisonnés, s'ils sont meilleurs chauds ou froids ? s'ils sont plus digestibles crus ou cuits, etc. ? Qui ne sait que la digestion dépend de tous ces petits points de détail, et qu'il est important, chez l'enfant malade de les régler tous si on ne veut point déranger son estomac ?

En pareille matière, comme en tout ce qui est de son ressort en hygiène, comme en ce que nous appelons thérapeutique, le médecin a non seulement la compétence, mais l'autorité. La compétence, on ne la lui discute pas puisqu'on lui accorde toute confiance, mais on ne sait pas se soumettre à ses prescriptions quand elles ne comportent pas de médicaments. Quant à son autorité, ne serait-il pas d'autant plus important qu'elle fût reconnue, que les parents perdent souvent la leur en présence de la maladie, qui fait fléchir la rigueur de la discipline ?

I.—Aliments

Quand il s'agit de nourrir un petit malade ou de le mettre à la diète, on tombe presque toujours dans l'un ou l'autre extrême. Il

(1), L'Hygiène alimentaire. Conférences de thérapeutique de l'hôpital Cochin.

y a des familles qui laissent mourir de faim leurs malades, sous prétexte que la *fièvre nourrit*, il y en a qui les tuent d'indigestion. La fièvre ne nourrit pas, elle produit une certaine excitation factice qui donne le change, car comme l'appétit ne se fait pas sentir, on en conclut que le malade n'a pas besoin d'aliments, *qu'il est nourri*. Un grand médecin anglais a voulu avoir comme épitaphe sur son tombeau : " He feet fœver," il nourrissait les fièvres, ce praticien éminent ! Graves, voulait, en effet, que les fébricitants fussent nourris autrement que par la fièvre, qui exige un surcroît de dépense de la part de l'économie. Mais il ne voulait pas une alimentation exagérée qui donnerait des forces non au malade, mais... à la maladie. En tout état de cause, dans le doute, il faut s'abstenir... et s'en remettre au médecin.

Des aliments dans les indispositions.—Où la diète est indiquée, c'est bien dans les indispositions, surtout dans celles qui sont dues à un écart de régime. Les enfants qui sont fatigués pour avoir trop mangé n'ont que faire de se rendre tout à fait malades, en ajoutant une indigestion à une autre. Il faut bien diriger l'hygiène alimentaire de ces enfants, dont les indigestions répétées sont autant de preuves qui dénoncent une éducation mal dirigée. Hippocrate, en grand hygiéniste qu'il était, s'attachait à bien diriger le régime des malades. Il a pu dire que : " S'il est glorieux de s'occuper du rétablissement de la santé des malades, il ne l'est pas moins de s'occuper des gens sains pour les empêcher de devenir malades." Mais il avait remarqué, ce que nous savons bien, que les enfants supportaient mal le jeûne, et surtout, dit-il, ceux qui manifestent le plus de vivacité." Même dans les cas de maladies dit Donné, il faut tenir compte d'une diète trop rigoureuse. La diète n'est pas pour les jeunes enfants, comme pour les adultes, une précaution toujours bonne à prendre ; elle est loin d'être une mesure indifférente, et dont on puisse dire que, si elle ne fait pas de bien, elle ne fait pas de mal. Qu'on ne l'oublie pas, la diète fait souvent plus de mal aux jeunes enfants que la maladie elle-même ; l'immense travail d'organisation qui se fait chaque jour dans leur économie, demande une certaine quantité d'aliments réparateurs et les rend incapables de supporter l'abstinence."

Dans le courant de la dentition, qui est presque toujours une source d'indispositions et souvent le commencement de l'ère des

complications dans l'éducation d'un enfant, il se produit, d'ordinaire, des diarrhées, des vomissements, des accès de fièvre, des convulsions, des éruptions. On est alors bien obligé de nourrir l'enfant, et cependant il faut éviter les accidents qui dépendent du régime ; tant mieux si l'enfant a bonne nourrice, et, en tout cas, du bon lait. On diminue les repas pendant les crises qui accompagnent la sortie d'une dent ou d'un groupe de dents pour les augmenter quand il se produit un peu de repos dans le travail de la dentition.

De même la croissance donne lieu à des indispositions qui passent souvent sans qu'on s'en aperçoive, car la nuit est là pour réparer la fatigue de la journée. Un malaise de 24 ou de 48 heures avec fièvre, courbature et fatigue, souvent dû à la croissance seule, passe sans remède par le repos et la diète que l'enfant s'impose d'instinct, mais d'autres fois, la fatigue et l'amaigrissement qui accompagnent la fièvre, n'empêchent pas l'appétit, qui même s'exagère, et il faut y satisfaire ; toutefois, il appartiendra aux parents de faire, aux besoins de réparation, la part plus large qu'à la gourmandise. Le régime alimentaire, bien dirigé dans les indispositions tenant à une croissance exagérée ou défectueuse, est, quand les conditions d'hygiène sont possibles, le meilleur moyen d'empêcher le rachitisme.

Toutefois, un enfant indisposé qui mange ou qui ne mange pas, doit être tenu éloigné de la table commune. Ils aura le sein, s'il est encore non sevré ; et, après le sevrage, du lait, du bouillon, du potage léger, un lait de poule, et il reprendra, peu à peu, à mesure que son appétit reviendra, son alimentation accoutumée.

Dr E. PÉRIER.

BONBONS ET BÉBÉS

Par une délicatesse dont les fillettes et les jeunes garçons, généralement très friands de bonbons, nous sauront gré, nous n'avons pas voulu braquer sur eux cette année l'artillerie de notre science hebdomadaire. Non, nous nous en serions par trop voulu de gêner dans cette opération annuelle ces jeunes dents de loups, ces friands estomacs si rebelles aux indigestions, mais non pas essentiellement

réfractaires. Comme jadis le père Bridaine qui se reprochait d'énumérer, devant les pauvres diables qui l'écoutaient, les rigneurs de la vengeance céleste, j'ai retenu mes foudres et m'en applaudis encore, ayant ainsi échappé aux malédictions dont j'aurais infailliblement été la cible désignée. Les raisons que nous avons eues pour nous taire, ne peuvent plus être les raisons d'aujourd'hui. Il nous faut enfin dire la vérité sur ces fameux bonbons, toute la vérité, rien que la vérité. Le temps des mensonges a passé ; commençons noblement cette année par de courageuses révélations qui, nous l'espérons bien, seront oubliées l'année prochaine. Nous n'avons pas, comme ces insupportables statisticiens dont le crayon inquiet suppute le nombre des morts ou des naissances que Paris peut avoir au jour et à l'heure, et dont le même crayon, chers et gourmands enfants, compte vos dragées, vos pralines et vos croquelins, comme si cela regardait les statisticiens ; peu nous importe que vous ayez même été atteints de furtives indigestions ; ne faut-il pas que la première année se passe ?

Disons ici franchement ce que nous aurions dû vous dire en commençant pour ne pas vous alarmer, pour n'être pas surnommé au sein de vos familles le docteur Croquemitaine : ce n'est pas à vous que nous nous adressons spécialement ; c'est bien plutôt à ceux qui confectionnent les bonbons et à ceux qui les vendent. C'est là le mal ; c'est là le point litigieux ; c'est là la place forte qu'il s'agit de prendre d'assaut, sans pourtant pousser la cruauté de passer au fil de l'épée les défenseurs de ces mâchicoulis et de ces créneaux... en sucre. Bien d'autres avant nous ont essayé, qui n'ont pas réussi dans cette épineuse croisade. Quant à nous, si le succès ne répond pas à nos efforts, nous aurons au moins la consolation d'avoir lutté pour la bonne cause.

Nous ne dirons pas toutes les substances qui entrent dans la composition des bonbons, auxquels elles donnent ces couleurs variées qui excitent l'appétit, et, sans hyperbole, font monter aux lèvres l'eau de la convoitise. Tant que le commerçant, s'il se pique d'être à peu près honnête, n'emploie, pour la coloration de ses produits, que des décoctions des végétaux inoffensifs, comme la cochenille, le safran, le carmin, etc., etc., le seul danger qui subsiste ou plutôt qui persiste est le danger de l'indigestion que nous avons signalé plus haut, tout en nous reprochant de ne pas avoir parlé

des dents, dont les bonbons passent pour être de très redoutables ennemis. Et les parents ne sauraient trop veiller à la conservation de cette parure, qui est en même temps une nécessité de premier ordre. Ce sont là des considérations que nous invoquons de prime abord contre l'usage immodéré de ces gâteries (comme c'est bien nommé), quelle que soit d'ailleurs leur coloration. Malheureusement, et nous y revenons, les fabricants de ces prestigieuses dragées, de ces irrésistibles pralines, de ces croustillants nougats, de ces fondants vertigineux, trouvant que les couleurs végétales sont d'un prix élevé et d'une application plus délicate, les ont remplacées par des toxiques dont l'ingestion peut apporter, dans les organismes frêles auxquels sont destinés ces bonbons, de très graves désordres.

Le fait a déjà été plusieurs fois signalé, et il faut rendre cette justice à qui de droit, que toutes les mesures ont été prises pour réprimer avec une extrême sévérité ces tentatives d'empoisonnement sur nos petits amateurs. On peut dire d'ores et déjà que les peines infligées à divers contrevenants a quelque peu effarouché le reste de la phalange. Mais qui se piquera d'avoir arraché de son champ toute la mauvaise herbe ?

Vous voilà donc prévenus, chers enfants, et si vous trouviez à l'un de ces bonbons, qui vous sont si libéralement distribués, un goût inusité, avertissez-en vos parents, qui agiront... sur l'heure et efficacement.

Dr DEGOIX.

LES BUREAUX D'HYGIÈNE

Le *Sanitary News*, de Chicago, établit fort justement, en ces termes, l'importance et le rôle social des bureaux d'hygiène (*Board of health*) de l'Union.

La création des bureaux d'hygiène est un devoir absolu de l'État, qu'il ne saurait négliger : leur complet et régulier fonctionnement lui incombe absolument, et il doit considérer cette institution comme une de ses plus strictes et plus indéniables obligations. D'autant plus, qu'en entrant dans cette voie, loin de restreindre les obligations de l'individu envers la société, il le fait au

contraire contribuer pour sa part, au bien-être de la communauté.

Quand il sera parfaitement admis que chacun doit s'efforcer de remplir, dans sa sphère d'action, son rôle comme agent sanitaire, en pratiquant les mesures propres à conserver la santé et à prévenir les causes de maladie, les bureaux d'hygiène auront la tâche d'autant plus facile qu'ils pourront pleinement compter sur l'appui loyal des citoyens. Mais, il ne faudrait pas non plus que, se fiant sur ce concours absolu du public, ils se désintéressassent des questions qu'ils ont pour principale mission d'étudier. Leur règle absolue de conduite, dont ils ne doivent se départir sous aucun prétexte, doit être que les mesures qu'ils jugent utiles ou applicables pour la communauté, doivent toujours l'être également pour les individus : cette règle, en ce qui touche à la santé, ne comporte pas d'exceptions.

S'il est une branche de l'arbre des lois sanitaires que les bureaux d'hygiène doivent particulièrement cultiver, c'est incontestablement celle de l'éducation populaire par rapport à l'hygiène individuelle et sociale : là, tout est encore à faire. Aussi, pour arriver à un bon résultat, les bureaux d'hygiène devront-ils, de toute nécessité, rédiger des rapports fréquents, mensuels plutôt que trimestriels ou annuels, sur les questions traitées au cours de leurs séances ; mais ces rapports, au lieu d'être réservés, comme ils le sont actuellement, à quelques privilégiés, devront être répandus à profusion dans le public, qui ne pourra que tirer un réel profit de cette lecture. Les citoyens ont généralement une confiance absolue dans leurs bureaux d'hygiène ; cette confiance ne peut qu'augmenter quand ils connaîtront plus efficacement les services qu'ils rendent, tant à la collectivité qu'à l'individu. L'éducation populaire par rapport à l'hygiène est une nécessité ; cette éducation se fera d'autant plus sûrement qu'on lui en aura fait comprendre l'importance.

J. DE P. SANTA.

L'ABSINTHISME

M. le Dr Lanceraux vient d'apporter à l'Académie de Médecine son contingent hygiénique dans la question de la dépopulation de la France, en exposant, avec sa méthode habituelle et son esprit de clinicien consommé, ce programme :

“ Des accidents produits par les boissons renfermant des essences : absinthe, amer Picon, vulnéraire, liqueurs diverses, etc.— Fréquence toujours croissante de ces accidents ; leur influence sur la dépopulation ; nécessité d'une répression efficace contre l'usage de ces boissons.”

Comme on le voit, il ne s'agit plus ici des accidents produits par l'abus des boissons alcooliques, mais d'une manière plus spéciale, des désordres non moins communs qui résultent de l'action sur l'organisme des huiles essentielles ou essences que l'on distille avec le vin, ou que l'on ajoute. Ces désordres, fort différents de ceux que déterminent les boissons simplement alcooliques, sont des plus faciles à distinguer, et comme ils prennent, depuis quelques années, une extension inquiétante, il lui paraît utile de les mettre en évidence et de chercher les moyens de s'opposer à cette extension.

Au dire de M. Lancereaux :

“ A mesure que le goût des boissons spiritieuses s'est propagé, la crainte de blesser certains gosiers a suggéré l'idée de les adoucir avec de l'eau ou du sucre, puis on ne tarda pas à y adjoindre les parfums ou essences, qui, en les rendant plus délicates, en firent bientôt, non seulement des boissons de luxe, mais des objets de nécessité.

Alors naquit une branche nouvelle d'industrie, qui, par son extension rapide, peut donner de vives inquiétudes pour l'avenir de notre postérité.

Ces boissons se distinguent des eaux-de-vie par l'addition d'essences diverses. Quant aux accidents observés chez les personnes qui en abusent, ils sont manifestement l'effet de ces essences, car ils ne se montrent pas à la suite des excès purement alcooliques.

Les phénomènes qui résultent de l'action des boissons avec essences, diffèrent suivant que l'intoxication est aiguë ou chronique.

L'intoxication aiguë se manifeste par des désordres convulsifs, qui ont la plus grande analogie avec l'attaque hystérique, auxquels s'ajoute souvent, mais non constamment, de l'ivresse.

L'intoxication chronique se manifeste par des désordres qui affectent d'une façon spéciale les différents modes fonctionnels du système nerveux, la sensibilité, la *mentalité* et la motilité.

Les troubles de la sensibilité consistent, au début, en des sensations subjectives diverses, ayant pour siège les extrémités des membres, les jambes et les pieds surtout. Plus tard, tandis que la sensibilité à la douleur est de plus en plus profondément modifiée, la sensibilité à la température l'est peu ou pas, et le *tact* reste normal.

Les troubles des fonctions intellectuelles varient depuis les rêves terrifiants, les cauchemars et les réveils en sursaut, jusqu'aux hallucinations effrayantes, et dans une période plus avancée de de l'intoxication journalière, jusqu'à la démence, l'abrutissement et le gâtisme.

Les désordres de la motilité portent à la fois sur les muscles de la vie organique et sur ceux de la vie animale (pâleur, cyanose, refroidissement, sueur des pieds)."

M. Lancereaux ajoute, en terminant son esquisse sémiologique, " que les désordres du mouvement appartiennent en propre aux boissons avec essences, et c'est là un point sur lequel je tiens à attirer l'attention de mes collègues d'une façon spéciale."

Quant aux paralysies subséquentes, elles ont une physionomie toute caractéristique (contractilité électro-musculaire abolie ou très diminuée, symétrie), qui les distingue des paralysies dépendantes d'une période de l'encéphale.

Le savant académicien, de par ses nombreuses observations cliniques, se croit autorisé à déclarer: " tandis que l'intoxication par l'alcool tendrait à diminuer, l'intoxication par les boissons avec essence se répand de plus en plus, et cet accroissement porte surtout chez la femme, que son goût délicat conduit naturellement à préférer les liqueurs.

" Quoi qu'il en soit, ces boissons produisent les plus grands ravages, car non seulement elles engendrent la mort, mais elles sont encore l'occasion d'une dénutrition, d'un dépérissement de l'organisme, qui prédisposent à la tuberculose et font périr par le poumon: par conséquent elles doivent être considérées comme une des grandes causes de la dépopulation."

Dans ces conditions, M. Lancereaux voudrait voir l'Académie signaler ces dangers au public, qui les ignore généralement, et aux Autorités compétentes, dont la mission est de s'intéresser à la santé publique. Il résume ainsi sa communication:

“ 1. Toutes les boissons qui renferment des essences, liqueurs ou autres, y compris le vermouth, sont des substances nuisibles à la santé, et trop souvent mortelles, lorsqu'on en abuse pendant un certain temps.

“ 2. La mortalité produite par ces boissons est *excessive*, en tout cas beaucoup plus grande qu'on ne pourrait le croire, car trop souvent les malheureux qui s'y adonnent sont emportés, non par les phénomènes toxiques eux-mêmes, mais par la tuberculose.

“ L'Administration compétente a donc lieu de se préoccuper du danger que présentent les boissons avec essence ; car en augmentant la mortalité, elles nuisent manifestement à la richesse et à la puissance du pays.

“ Le moyen de remédier à ces inconvénients serait sans doute de limiter le débit des spiritueux, et d'exiger, des débitants des essences, une *moralité reconnue*, et enfin de frapper d'un impôt particulier, outre celui que payent déjà les alcools, tous les liquides renfermant des essences, et qui ne sont, en somme, que des boissons de luxe, toujours nuisibles et jamais utiles.”

Parfois agréables, *uti non abuti*, ajouterions-nous volontiers, comme seul commentaire à cette énergique prescription !

Nous doutons fort que les autorités compétentes, et les pouvoirs législatifs, adressent leurs félicitations et remerciements à l'éminent hygiéniste, qui ne manque jamais de leur tailler de la besogne assez ingrate (réglementation de l'alcoolisme, réglementation des boutiques de coiffeurs, réglementation des poêles mobiles, réglementation de l'absinthisme) !

N'y aurait-il pas un facteur puissant de surmenage intellectuel dans la nécessité, pour le malheureux Parisien qui veut prolonger son existence, de graver dans sa mémoire ce fatras de lois, d'ordonnances et de règlements ?

DR. DE FOURNÈS.

BACTÉRIES ET PTOMAINES DES VIANDES DE CONSERVE

Le journal de M. le professeur Cornil donne un excellent résumé du travail de M. le Dr Cassedebat, sur les bactéries et ptomaines des viandes de conserve, publié dans la *Revue d'hygiène*.

L'examen de notre confrère a porté sur quatre boîtes dont le

couvercle était bombé, indice d'une fermentation intérieure.

" Après avoir pris les précautions antiseptiques nécessaires, il a ouvert ses boîtes, et recueilli un peu du liquide qu'elles contenaient. Ce liquide a étéensemencé ; il a ainsi isolé divers bacilles assez nombreux. Toutes les boîtes contenaient des bactéries *aérobies* et *anaérobies*. M. Cassedebat ne veut pas affirmer qu'il a isolé toutes les bactéries, car elles étaient très nombreuses, et divers auteurs ont rencontré des espèces différentes de celles qu'il a décrites.

" Sur les vingt-six bacilles qu'il a rencontrés, onze seulement ont été léthifères pour les animaux sur lesquels il a expérimenté.

" De plus, le liquide des boîtes, inoculé à des animaux dans son état naturel, et après avoir à l'aide de la méthode de Stas, isolé les ptomaines, soit à l'état de base, soit à l'état de sel, a déterminé des accidents toxiques chez les animaux ; aussi M. Cassedebat pense-t-il que, considérées dans leurs grandes lignes, les intoxications accidentelles qu'on observe après les ingestions de viandes de conserve, sont analogues aux intoxications expérimentales.

" Après avoir passé en revue les différentes causes qui peuvent amener la formation des substances toxiques dans les boîtes de conserves, dont la principale, pour lui, est la contamination par des germes extérieurs après la cuisson et la préparation de la viande, sans toutefois excepter l'utilisation de viandes d'animaux malades, M. Cassedebat aborde la prophylaxie.

" Il établit que les diverses causes d'altération des viandes étant connues, il est facile d'indiquer les moyens pour les prévenir. En première ligne, on doit, dit-il, examiner l'état de santé des animaux. On ne saurait trop recommander de faire procéder rigoureusement, pense-t-il, à une visite minutieuse des animaux sur pied, et à l'examen des organes internes dès qu'ils sont abattus. Il sera donc prudent de rejeter la chair d'un animal n'ayant pas tous les attributs extérieurs d'une santé parfaite, comme la chair d'une bête saine en apparence, mais dont les organes internes présente-

" Si les viandes mises dans les boîtes sont seulement infectieuses, c'est-à-dire chargées de bactéries ou de spores, il est très probable que la stérilisation sera obtenue par la température exigée dans la fabrication, et les viandes seront rendues inoffensives,

Mais si ces viandes sont toxiques, c'est-à-dire chargées de ptomaines, la température ne produira, aucun effet et la toxicité persistera.

“ Mais si la contamination se produit au moment de la fermeture des boîtes, les viandes seront chargées de bactéries et de ptomaines. Si les bactéries ne résistent pas beaucoup à la chaleur, il y a eu lieu d'espérer que la stérilisation sera obtenue par la chaleur nécessaire à la préparation culinaire. Mais les ptomaines sécrétées par ces bactéries ne seront pas altérées.

“ La contamination des viandes pendant la fabrication des boîtes de conserves, est, selon lui, plus fréquente que l'emploi de viandes contaminées. Les moyens pour la prévenir ne lui paraissent cependant pas difficiles à trouver. Si le couvercle, muni d'une très petite ouverture, était soudé à la boîte avant la cuisson de la viande, les chances de contamination seraient extrêmement réduites, en raison de l'étroite porte permettant l'entrée des germes. Elles seraient à peu près supprimées, si la petite ouverture était armée extérieurement d'un tube dans lequel on placerait un tampon de coton. Cet obturateur laisserait passer les vapeurs dégagées par la cuisson, et empêcherait la contamination par les germes extérieurs.”

LA SCIENCE PRATIQUE (1)

Les malades demandent une cuisine spéciale, soit au sens propre du mot, des bouillons, des tisanes, des petits plats qui doivent être préparés d'une certaine façon ; soit au sens figuré, des compresses, cataplasmes et autres remèdes de maison. Une dame écossaise, directrice d'une école de cuisine à Glasgow, a attiré là-dessus l'attention de ses élèves, et c'est dans ses leçons que nous puisons les renseignements suivants, que nous supposons devoir être utiles à nos lecteurs, ou plutôt à nos lectrices.

Cataplasme de pain et de lait

Versez du lait froid sur du pain rassis, et faites bouillir de façon à obtenir une pâte épaisse, étendez sur morceau de mousseline et appliquez très chaud. On les met quelquefois sans toile directement

(1) Extrait de *La Science pratique*, publiée par M. Ch. Durieu de Vevey (Suisse).

sur la peau, mais, en thèse générale, il vaut mieux se servir d'un sac en mousseline, soit pour la propreté, soit parce qu'on peut plus facilement réchauffer le cataplasme. Celui-ci est très adoucissant.

Cataplasme de farine de lin

Mettez dans un bol chaud une quantité de farine de lin suffisante pour la grandeur du cataplasme que vous désirez, versez assez d'eau bouillante pour faire une pâte molle, et battez fortement pendant trois ou quatre minutes; ayez prêt un sac en mousseline ou en flanelle, mettez-y la bouillie et faufilez rapidement l'ouverture du sac que vous appliquerez aussi chaud que possible.

Si le cataplasme doit être sinapisé, étendez sur un plat votre mousseline et couvrez-la d'une bonne cuillerée de moutarde noire en poudre; versez par dessus la bouillie de farine de lin, pliez et appliquez de manière que la moutarde se trouve sur la peau.

Sinapisme

Mélangez de la moutarde en poudre avec assez d'eau froide pour faire une pâte épaisse; quand elle sera bien homogène étendez-la sur un morceau de vieux linge, que vous coudrez pour faire un sac, juste aussi grand qu'il le faut. Présentez le sinapisme devant le feu pendant quelques secondes pour en tiédir la surface, puis appliquez-le de quinze à trente minutes. Quand vous l'enlèverez mettez à la place un vieux linge bien doux ou un peu de ouate.

Compresses de camomilles

Mettez dans un pot 2 onces de camomilles, grosses ou petites, et versez dessus 2 tasses à thé d'eau; couvrez le pot et chauffez jusqu'à ce que l'eau bouille, puis laissez infuser 15 minutes. Passez alors, et, conservant votre liquide chaud, vous tremperez dedans des morceaux de flanelle que vous appliquerez sur l'enflure ou l'inflammation.

Gelée de graine de lin pour le rhume

Prenez une livre de graine de lin, un citron, $\frac{1}{4}$ livre de raisins secs, $\frac{1}{2}$ livre de sucre. Faites bouillir la graine de lin dans 1 pinte d'eau avec les raisins, puis laissez mijoter encore une heure sans bouillir. Passez, ajoutez le sucre et le citron coupé par tranches. On en prend une cuillerée à thé 3 ou 4 fois par jour.

Gruau

Deux cuillerées à soupe de farine d'avoine, deux tasses d'eau froide, une demi-cuillerée à thé de sucre, une pincée de sel. Mettez la farine dans un bol avec l'eau froide, et abandonnez-la quinze minutes; versez alors l'eau avec la *fleur* de farine dans une cassette, en pressant la farine avec une cuillère, et la laissant aussi sèche que possible. Mettez la cassette sur le feu, et remuez jusqu'à l'ébullition; laissez encore dix minutes puis ajoutez le sucre et le sel, et servez chaud. On peut faire le gruau sans sucre, ou avec un peu de lait au lieu d'eau, ou encore avec un brin de beurre; tout cela est affaire de goût et de fantaisie.

Eau d'orge

Deux cuillerées à soupe d'orge mondé, deux litres d'eau, une cuillerée à soupe de sucre. Lavez l'orge proprement, puis mettez-la avec l'eau dans une casserole, et portez à l'ébullition; laissez bouillir doucement pendant 2 heures; passez, ajoutez le sucre, et laissez refroidir. Breuvage très rafraîchissant en même temps que nourrissant. L'orge peut servir pour une soupe ou un pouding.

Eau panée

Une tranche de pain, une tasse d'eau bouillante. Faites rôtir le pain des deux côtés jusqu'à ce qu'il soit bien sec et bien doré, mais pas brûlé. Brisez-le et mettez-le dans un pot, versez l'eau bouillante dessus, couvrez et laissez refroidir, puis passez: breuvage rafraîchissant.

Limonade

Un citron, une tasse d'eau bouillante. Roulez le citron sur la table pour l'attendrir, puis coupez-en l'écorce très mince (car le blanc est amer) et exprimez le jus dans un pot, en ayant soin de ne pas laisser tomber de pépins, qui sont aussi très amers. Ajoutez l'écorce et versez l'eau bouillante; couvrez le pot et laissez refroidir, puis versez. On peut avoir une excellente boisson en ajoutant un peu de sucre, mais il est préférable de n'en pas mettre pour les malades.

Koumys ou lait mousseux

Un litre de petit lait, deux litres de lait, quatre cuillerées à

soupe de sucre. Mélangez les deux laits, et faites fondre le sucre, puis placez le pot, recouvert d'un linge, près du fourneau de la cuisine pendant 12 heures. Mettez alors en bouteilles ; ficelez les bouchons et couchez les bouteilles ; il moussera au bout d'un jour ou deux.

Lait de poule

Cassez un œuf dans une tasse, ajoutez une cuillerée à café de sucre, et battez avec une fourchette jusqu'à mélange parfait. Versez alors dessus le lait chaud, en remuant tout le temps. On peut, au lieu de lait, employer du thé, du café ou du cacao. C'est un aliment très réparateur, excellent en cas d'épuisement des forces.

Thé de bœuf

Demi-livre de bœuf maigre, deux verres d'eau. Coupez le bœuf en très petits morceaux, et mettez-le cuire dans un pot de terre ; jetez un peu de sel par-dessus, pour faire sortir le jus de la viande plus rapidement, et ajoutez l'eau. Couvrez le pot d'un papier tordu tout autour, et laissez reposer une demi-heure. Mettez alors le pot dans une casserole d'eau bouillante, et faites bouillir une demi-heure. Vous aurez ainsi un excellent bouillon, très nutritif et très facile à digérer, même pour un malade.

Thé de veau

Une livre de veau, une grande tasse d'eau. Coupez le veau très menu, ajoutez un peu de sel, puis l'eau, et, au bout d'une demi-heure de repos, mettez dans une casserole pleine d'eau, et faites bouillir pendant 2 heures.

Pudding au lait

Deux cuillerées à soupe de farine, une tasse à thé de lait, un peu de sel, une cuillerée à soupe de graisse de bœuf. Mélez la farine et le lait en bouillie bien homogène, puis versez dans une petite cassette, ajoutez une pincée de sel, puis la graisse coupée très menu, faites bouillir doucement pendant 10 minutes et servez chaud. Aliment très nourrissant et très digestible.

Poisson pour malades

Prenez un petit poisson bien frais, et mettez-le, après l'avoir bien nettoyé, dans un plat ovale, avec une cuillerée à soupe de lait et quelques brins de persil, couvrez d'un papier et laissez-le pendant une demi-heure dans une cassette d'eau bouillante à côté du feu. On obtient ainsi une nourriture très légère.

VARIA

Saignement de nez

M. le docteur Hestchinson, de Londres, recommande, dans le traitement du saignement de nez, de plonger les pieds et les mains du patient dans de l'eau aussi chaude que possible.

Les cas les plus rebelles cèdent à ce traitement.

Pour désinfecter un appartement

1. Aérer fortement le dit appartement, en y provoquant un fort courant d'air; 2. y allumer un feu ouvert très intense; 3. faire brûler, dans un bassin, le plus souvent possible, de l'alcool tenant en dissolution quelques grammes d'acide benzoïque, d'essence de thym et d'essence de bergamote.

De l'eau bouillie dans l'alimentation

Des recherches variées ont amené M. Guimard à formuler les conclusions suivantes :

Parmi les procédés de purification de l'eau, l'ébullition paraissant le plus sûr, le plus simple et le plus à la portée de tous, il y a lieu d'en vulgariser l'emploi, et cela d'autant plus qu'il ne modifie pas ou très peu la qualité de l'eau de boisson.

Contrairement à ce que l'on croyait, la richesse en sels d'une eau bouillie est toujours suffisante, et diffère peu de celle de la même eau avant l'action de la chaleur.

Les gaz dissous dans l'eau ne sont jamais tous expulsés par l'ébullition, même prolongée, et il suffit de laisser refroidir l'eau au contact de l'air et surtout de prolonger ce contact dans un endroit frais, pour que la majeure partie des gaz chassés par la chaleur entre de nouveau en dissolution.

L'éducation physique

On fait des efforts constants en France pour développer l'éducation physique.

L'autre jour, l'Union des sociétés de sports athlétiques donnait un grand banquet auquel assistaient le R. P. Didon, M. Jules Simon, M. de Coubertin, et d'autres personnages distingués.

Après un discours de M. Coubertin, qui répondit avec beaucoup de finesse aux attaques dont la réforme de l'éducation physique était l'objet, M. Jules Simon prit la parole, et raconta de quelle

manière, au temps de sa jeunesse, on comprenait l'éducation physique dans les lycées.

Aujourd'hui tout est changé, mais contrairement à certaines personnes âgées, pour qui toute innovation est odieuse, M. Jules Simon en éprouve la plus vive satisfaction.

L'homme qui fortifie ses muscles, a dit en terminant l'orateur, fortifie en même temps son âme. Nous voulons que la nouvelle génération ait le bras solide et le cœur généreux.

Ce discours a été vivement applaudi.

Diphthérie

M. le docteur Caldevel recommande le topique suivant pour dissoudre les fausses membranes.

| | |
|--------------------------|-------------------|
| R. Papaine..... | 110 parties |
| Hydronaphtal..... | 0 15 centigrammes |
| Acide chlorhydrique..... | 15 gouttes |
| Eau distillée..... | 120 parties |
| Glycérine | 11 parties |

M. On fait, avec ce topique, une pulvérisation toutes les demi-dans le larynx malade.

Douleurs rhumatismales

M. le docteur Kittl, combat localement les douleurs rhumatismales avec la pommade ci-dessous :

| | |
|----------------------|-----------|
| R. Cire blanche..... | 5 parties |
| Axonge..... | 15 " |
| Chloroforme..... | 5 " |

On fait fondre ensemble la cire et l'axonge et, quand le nombre est suffisamment refroidi, on ajoute lentement le chloroforme, que l'on mêle bien au corps gras. On applique sur la partie douloureuse une pièce de linge recouverte d'une couche de pommade, et l'on maintient le tout en place par quelques tours de bande. Grâce à la présence de la cire, le chloroforme ne s'évapore que très lentement et il a le temps, de produire son action calmante sur la région malade.

Identité de la Dengue et de la Grippe (1)

M. le Dr Jules Rouvier, de Beyrouth (Syrie). Après avoir exposé, avec beaucoup d'impartialité, toutes les opinions émises

(1) Brochure in-8 Paris 1890,

dans les diverses contrées de l'Europe, sur la nature de l'épidémie de 1889-1890, notre savant collègue arrive à cette conclusion :

“ Il faut rayer désormais le nom de grippe du cadre nosologique, comme on l'a fait pour d'autres maladies, *bien décrites*, mais mal interprétées par nos savants prédécesseurs.

La dernière épidémie de grippe a été la propagation de l'épidémie de dengue existant en Orient. Elle s'est accompagnée, plus tard, de manifestations pulmonaires. Mais ces mêmes manifestations ont atteint à la même époque un grand nombre de malades respectés par l'épidémie.”

La conclusion pratique de ces prémisses et constatations, c'est la nécessité pour les Administrations sanitaires de tous pays, de prendre les mesures indispensables pour prévenir une nouvelle extension de la même épidémie.

Le traité de matière médicale de M. le Dr Desrosiers

La publication du traité de matière médicale et de thérapeutique de M. le Dr H.—E. Desrosiers se trouve forcément remise à 5 ou 6 mois par suite de l'incendie de l'imprimerie Beauchemin & Fils, dans laquelle se trouvait la partie déjà imprimée du livre, et qui a été détruite de fond en comble dans la nuit du 1er janvier. Fort heureusement le manuscrit a été sauvé.

L'impression de l'ouvrage est à nouveau sous presse.

Nomination des Drs Brochu et Watters

Nous voyons, par la *Gazette Officielle* de Québec, que, conformément à la loi passée à la dernière session, le gouvernement a nommé des inspecteurs d'hygiène dans ce district.

M. le docteur D. Brochu, professeur d'hygiène à l'Université-Laval, a été nommé médecin pour surveiller spécialement l'état hygiénique des manufactures.

Le docteur Geo. Watters, de St-Augustin, est chargé de l'inspection locale des manufactures de la ville des Trois-Rivières, et des comtés de Champlain, Portneuf, Saint-Maurice et Maskinongé.

Nous attendons beaucoup de bien de l'application de cette loi d'inspection hygiénique, instamment sollicitée depuis de nombreuses années, et devenue nécessaire par suite de la multiplication de nos fabriques.

Le nom du docteur Brochu, qui a fait une étude approfondie des questions hygiéniques, et celui du Dr Watters, qui a fait pour

lui une assez longue expérience, sort déjà une garantie que cette question de l'inspection hygiénique recevra toute l'attention qu'elle mérite.

Bien méritée

Madame Deschamps, la rebouteuse bien connue du public montréalais vient d'être condamnée à 50 piastres d'amende, pour exercice illégal de la chirurgie.

La loi ne peut être trop sévère à l'adresse du charlatanisme.

Bas teints

Dans sa dernière séance, le Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine a approuvé les conclusions d'un rapport de M. Schutzminger tendant à ce que l'usage des bas teints avec le concours de préparations métalliques soit proscrit, et considéré comme dangereux, surtout pour les enfants en bas âge.

Dans le cas qui a donné lieu à ce rapport, on s'était servi, comme agent fixateur, de tartre stibié; or, sous l'influence de la transpiration cutanée, une partie de l'oxyde d'antimoine est susceptible de se dissoudre, et de provoquer une irritation de la peau avec pustules.

C'est, en effet, ce qui est arrivé: des enfants ont été atteints de démangeaisons en portant des bas teints en rouge, dans lesquels l'analyse a démontré qu'il existait une proportion notable d'oxyde antimonique.

L'Angleterre et M. Koch

Le 5 février, à la chambre des communes, M. le colonel Nolan a demandé au premier lord de la Trésorerie " si le gouvernement britannique ne jugeait pas bon de s'entendre avec les autres gouvernements des pays civilisés dans le but d'accorder à Koch une gratification pécuniaire en récompense des services éminents qu'il a rendus à l'humanité."

M. le docteur Tanner a pris ensuite la parole et s'est exprimé comme il suit: avant que le premier lord de la Trésorerie réponde à la question que lui pose M. Nolan, je désirerais savoir si notre collègue a pris aussi en considération le nombre extraordinairement élevé des décès survenus chez les malades auxquels on a appliqué cette prétendue découverte.

M. W. H. Smith, trésorier, est alors monté à la tribune et a fait la déclaration suivante:

Je suis convaincu que M. Nolan ne s'attend pas à m'entendre exprimer mon opinion à ce sujet. Pour ma part, j'apprécie beaucoup le sentiment généreux qui a poussé l'honorable député à m'adresser sa question ; mais, sans déprécier le moins du monde les très grands services rendus à l'humanité par le docteur Koch, on doit cependant reconnaître qu'il n'est pas l'unique savant qui ait cherché patiemment et laborieusement les ressources de la nature pour le bien de l'humanité (Rires). Sa grande récompense, c'est l'appréciation certaine de la valeur de son œuvre par les médecins du monde entier (Rires) et le sentiment d'avoir été le bienfaiteur de ses semblables (Écoutez ! Écoutez !). Je ne crois pas qu'une intervention quelconque du gouvernement de la Reine puisse véritablement augmenter la satisfaction que le docteur Koch doit éprouver en présence de l'accueil fait à sa découverte par le monde civilisé. Aussi, m'excusera-t-on d'hésiter à ajouter une fonction nouvelle aux charges du gouvernement (Écoutez Écoutez ! Rires).

Coup de lancette

Un joli mot entendu dans le salon de Mme X...

— On parle, disait le maître de la maison, de l'entêtement des femmes : tenez, ma femme, par exemple, j'ai eu toutes les peines du monde à la faire entrer dans la trentaine, et, maintenant qu'elle y est, elle ne veut plus en sortir.

Avis

M. le docteur Asselin, spécialiste pour les maladies des enfants, est maintenant résident à No 49, rue Saint-Denis. Avis à sa clientèle.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons, avec chagrin, la mort de Madame Elzéar Pelletier, née Hermine Casault, décédée samedi matin, le 14 courant, à Fraserville, après quelques heures de maladie. Madame Pelletier était la sœur de l'Honorable Juge Casault, de Québec, et la mère de notre ami M. le Dr E. Pelletier, secrétaire du Conseil provincial d'Hygiène.

Il y a huit mois, à peine, M. le Dr Pelletier voyait mourir son père, et, aujourd'hui, il est appelé à rendre les derniers devoirs à sa mère qu'il n'a pas eu la consolation de voir avant sa mort. Nous prions M. le Dr Pelletier d'accepter nos condoléances les plus sincères dans les pénibles épreuves que lui fait traverser ce nouveau deuil si cruel.

DOMINION ICE COMPANY

JOS. BERNIER, *Président*

J. D. OLIGNY, *Directeur*

G. DESTROISMAISONS, *Secrétaire.*

FABRIQUE,
GLACIÈRE
& BUREAU :

COIN DES RUES
} **ST-JEAN ET STE-EMELIE**
à St-Henri de Montréal.

PROCÉDÉ NOUVEAU INTRODUIT DANS LA PRODUCTION DE LA GLACE

Nous offrons aujourd'hui au public ce qu'il désire avec raison depuis si longtemps : une **glace pure et salubre**. Par des moyens mécaniques dont la combinaison et l'application pratique sont devenues notre droit breveté, nous sommes parvenus à produire une glace qui possède à un très haut degré ces deux qualités si désirables.

Notre glace, c'est l'eau même de l'aqueduc de Ste-Cunégonde qui, après avoir été clarifiée et filtrée, est amenée dans un immense bassin où elle gèle à ciel ouvert. Après congélation, cette glace est immédiatement emmagasinée. C'est donc, pour ainsi dire, sous nos yeux, sous notre surveillance immédiate et constante, et à l'abri de toute souillure, que se produit cette glace, que nous mettons maintenant sur le marché, et qui remplit toutes les conditions voulues de **proprete**, de **pureté** et de **salubrité**.

Au reste, pour la sécurité publique, nous avons soumis l'ensemble de nos procédés à l'autorité compétente, et nous sommes heureux de reproduire ici le certificat dont nous a honoré le Conseil Provincial d'Hygiène, en sa séance du 17 Octobre 1889 :

Résolu :—Que le Conseil Provincial d'Hygiène, après avoir pris connaissance des plans et modèles soumis par M. G. DesTroismaisons pour la fabrication de la glace, et après avoir entendu le rapport de M. l'Inspecteur d'Hygiène sur les procédés de cette fabrication, est unanime à leur donner son approbation.

La Meilleure Glace actuellement sur le Marché.

Notre Glace est Belle, Pure et Salubre.

DOMINION ICE COMPANY.

Pour toutes correspondances, adressez à :

G. Des TROISMAISONS.

Secrétaire.

De la Librairie Lecrosnier et Babé, Éd., 23, Place de l'École-de-Médecine, Paris

Encyclopédie d'Hygiène et de Médecine Publique

Directeur : M. JULES ROCHARD

COLLABORATEURS:—MM. Arnould, Bergeron, Bertillon, Brouardel, Léon Colin, Drouineau, Léon Faucher, Gariel, Armand Gautier, Grancher, Layet, Leroy de Mericourt, A. J. Martin, Henri Monod, Morache Napias, Nocard, Pouchet, Proust, De Quatrefages, Richard, Riche, Eugène Rochard, Strauss, Vallin.

L'hygiène a pris, depuis quelques années, une importance et une extension considérables. Ce n'est plus une annexe de l'art de guérir, c'est une science à part, qui a pour objet tout ce qui intéresse la santé publique, et pour représentants tous ceux qui sont chargés de la sauvegarder. En élargissant son terrain, elle a développé ses moyens d'action. Elle a maintenant ses sociétés et ses congrès, ses journaux et ses revues. Chacune de ses branches a été l'objet de traités spéciaux ; mais nous n'avons pas de livre embrassant l'hygiène, dans son ensemble, avec tous les développements qu'elle comporte aujourd'hui. Un pareil ouvrage ne peut guère être rédigé par un seul homme. Le sujet est trop vaste et le terrain trop changeant. Le travail collectif et simultané permet seul de représenter un tableau complet de l'hygiène contemporaine, dans un temps assez court pour que les différentes parties concordent entre elles. Ce sont là les raisons qui nous ont décidés à publier l'ouvrage que nous offrons au public.

L'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique*, se composera de dix livres distribués de la façon suivante :

Livre I. HYGIÈNE GÉNÉRALE.—Ch. I. Introduction anthropologique, par M. de Quatrefages.—Ch. II. Démographie, par M. J. Bertillon.—Ch. III. Climatologie, par MM. Leroy de Mericourt et Eugène Rochard.—Ch. IV. Pathogénie, par M. Jules Rochard.—Ch. V. Épidémiologie, par M. Léon Colin.—Ch. VI. Épizootie, par M. Nocard.

Livre II. HYGIÈNE ALIMENTAIRE.—Chap. I. Aliments, par M. Pouchet.—Chap. II. Eaux potables, par M. Armand Gautier.—Chap. III. Boissons, par M. Riche.

Livre III. HYGIÈNE URBAINE.—Chap. I. Villes en générale, par M. Arnould.—Chap. II. Voie publique, par M. Arnould.—Chap. III. La ville souterraine, par Jules Rochard.—Chap. IV. Habitations, par MM. Léon Faucher, Richard, Vallin, Gariel.

Livre IV. HYGIÈNE RURALE, par M. Drouineau.

Livre V. HYGIÈNE HOSPITALIÈRE ET ASSISTANCE PUBLIQUE, par MM. Napias et A.-J. Martin.

Livre VI. HYGIÈNE INDUSTRIELLE, par M. Layet.

Livre VII. HYGIÈNE MILITAIRE, par M. Morache.

Livre VIII. HYGIÈNE NAVALE, par M. Jules Rochard.

Livre IX. HYGIÈNE INFANTILE, par M. Bergeron.

Livre X. HYGIÈNE INTERNATIONALE ET ADMINISTRATIVE.—1re partie, par MM. Brouardel et Proust.—2e partie, par M. Henri Monod.

L'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique*, a pour but de donner aux médecins les connaissances qui leur sont indispensables pour s'acquitter de leurs fonctions. Elle est également destinée à servir de guide aux administrations, aux conseils d'hygiène et de salubrité et à les éclairer sur toutes les questions qui sont de leur ressort. Elle paraîtra par fascicules de dix feuilles et dans un laps de trois ans. Elle comprendra environ huit volumes in-octavo raisin de 800 pages en moyenne. Indépendamment de la table alphabétique qui sera annexée à chaque volume, une table alphabétique très détaillée sera placée à la fin de l'ouvrage, pour faciliter les recherches.

AVIS.—A partir du 1er juin, il paraît chaque mois un fascicule de dix feuilles, avec figures et planches ; les fascicules 1 à 4 sont en vente. Prix de chaque fascicule 3 fr. 50.—Souscription à forfait à l'ouvrage complet 120 francs.—Envoi franco par la poste, contre un mandat.

LE REMEDE DU
PERE MATHIEU !



*Tranquillité
Thérapié Mathieu*

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !

ENCORE UNE DECOUVERTE !

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, et tout une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bout.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

**Emulsion Jubile d'Hulle de Foie de Morue de Norvege
AUX HYPOPHOSPHITES**

Elle contient 50 pour cent d'huile pure de foie de morue de Norvège. De composition constante, elle est facilement acceptée par les malades et très bien supportée par les estomacs les plus délicats. Cette heureuse émulsion se recommande par les principaux effets suivants : Augmentation d'appétit, diminution de la toux, régularisation de la digestion et des selles, retour des forces et du sommeil. Applications thérapeutiques : Bronchites, Consumption, Scrofule, Rachitisme, Lymphatisme, Faiblesse, etc. I HARMACIUB JUBILE.

R. CARRIERE, Chimiste Droguiste,

No 1341, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

Téléphone, — 6141.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

Guerison Souvent et Amelioration Toujours

DE

*La Chorée, de l'Hystérie, des Crises Nerveuses, de la
Danse de St-Guy,*

Du Nervosisme qui fatigue si souvent

Les Femmes au moment de la Menstruation

ET DE L'EPILEPSIE

PAR LES

DRAGEES GELINEAU

Cette médication est en vente dans les principales pharmacies
du Canada et chez

J. MOUSNIER, Pharmacien

▲ SCEAUX, près Paris, FRANCE.

BOVININE

LA NUTRITION C'EST LA BASE DE LA VIE



L'importance de cet axiome physiologique est comprise par tout médecin intelligent. L'aliment donc, qui contiendra tous les éléments nécessaires au soutien de la vie du corps, et qui pourra en même temps être facilement assimilé, même au milieu de la maladie, sera un puissant moyen de restaurer l'épuisement des forces et de renouveler la déperdition des tissus,

Or, ce moyen puissant
c'est le **BOVININE**

Le **Bovinine**, comme son nom l'indique, est un extrait liquide de bœuf qui renferme, dans une combinaison concentrée, tous les principes extractif et albumineux du bœuf cru, et en plus tous ses sels nutritifs et stimulants. Examiné au microscope, cet extrait contient par millions des globules sanguins dont l'action vivifiante est si grande dans l'économie.

Témoignage du Dr Geo. D. Hays, New-York. — "De toutes les préparations à l'Extrait de bœuf cru, il en est une qui a une valeur chimique, c'est le **Bovinine** car cette préparation est riche en phosphates et en matières nitrogènes. Elle se digère et s'absorbe rapidement, et ses effets nutritifs et fortifiants sont constants et durables."

Témoignage du Dr B. M. Towle, de Boston. — "J'ai donné le **Bovinine** d'une manière soutenue à un très grand

nombre de patients, qui en ont éprouvé un bien-être marquant, surtout dans des cas de dyspepsie compliquée, de malaise épigastrique, de débilité nerveuse à longue durée et de maladies aiguës à marche languissante."

Dans les troubles digestifs de l'enfance, l'usage du **BOVININE** est suivi des meilleurs résultats. Les enfants mêmes nourris au biberon, se développent à merveille sous l'effet de 5 à 15 gouttes de Bovinine ajouté à chaque potion. Les enfants faibles et rachitiques retrouvent la force et la vie dans ce précieux extrait.

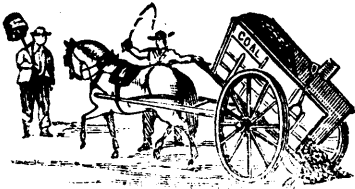
Le **BOVININE** est un liquide agréable même pour le goût le plus délicat et le plus difficile. Il est préparé par la Compagnie **J. P. BUSH**, Fabricant, 2 RUE BARCLAY, New-York.

Dépot, chez :

MM. LYMAN, FILS & CIE

Agents du GROS pour le Canada.

Montréal.



PATENAUDE & CIE
352, RUE CRAIG

*Combustibles de première qualité,
 Ordres promptement exécutés.*

Bois et Charbon au plus bas
 prix du marché.

CLOS, EN FACE DU CARRÉ VIGER.
 TELEPHONE 1499a.

BASTIEN & GACNON
PLOMBIERS SANITAIRES
Ferbalntiers et Couvreur

Poseurs d'Appareils à Gaz, à Air, à Eau Chaude,
 à Vapeur, haute et basse pression.

1955—RUE STE-CATHERINE—1955
MONTREAL

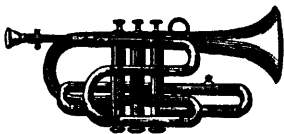
Agent pour les célèbres poêles "*RANGE*," de Chapleau
Téléphone Bell, 6742

A. AUGER

33, RUE ST-JEAN,

FACTEUR ET RÉPARATEUR

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE



CORNETS, CLARINETTES, ETC,

constamment en mains un grand
 assortiment d'appareil et fournitures
 de musique tels que BRESSORTS, P.V.
 BOUCHURES, GAPS et CHAPEAUX
 de Pistons, CLEFS, LIEGES, Etc., Etc.

Doreur et argenteur. Breloques pour
 chaîne en argent et en or. Bâton pour
 chef de musique et d'orchestre, etc.

Instruments d'occasion achetés et
 échangés.

HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

Bois de Sciage

92, RUE SANGUINET, 92

MONTREAL

CLOS :

Coin des rues Sanguinet et Dorchester

Bell Telephone, No 6243.

Federal Telephone, No 1647.

Bassin WELLINGTON, en face des

Bureaux du Grand Tronc.

Bell Telephone, No 1404.

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE

du Dr NEY



Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catarrhe, du Croup, etc.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. Les mérites de cette excellente préparation sont attestés par de NOMBREUX TÉMOIGNAGES. Faute d'espace, nous ne donnons que quelques extraits de deux de ces attestations.

La Rév. Sœur A. Boire, de l'Hopital Général de St-Boniface, Manitoba, dit :

"... Quant à l'effet de votre Spécifique Anti-asthmatique, je crois qu'il vaut ce qu'il promet. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement."

St-Boniface, 8 juin 1887. SŒUR A. BOIRE.

Le Dr G. Desrosiers écrit, 16 nov. 1890 :

"J'ai fait usage du SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY dans plusieurs cas d'asthme avec très bon succès. J'ai eu un cas particulièrement grave dans la personne d'un vieillard de 73 ans, asthmatique invétéré depuis 12 à 15 ans. Cet homme était tellement mal, qu'il craignait la suffocation. Je lui fis aspirer la fumée du SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, et aussitôt la respiration reprit son cours régulier. Il y a de cela plusieurs semaines, et, d'après ce que j'en sais, sa santé a été excellente depuis cette époque. Je n'ai donc qu'à louer de l'usage de cette excellente préparation."

St-Félix de Valois, G. DESROSIERES, M. D.

Vendu par tous les pharmaciens en boîtes de 50 cts et de \$1.00.

Francos par la maille sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Pharmacien
JOLLETTE, P. Q.

J. EMILE VANIER

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts, ponts, arpentages publics et particuliers, subdivisions cadast-rales.

Plans et devis pour constructions civiles et religieuses, établissements industriels, constructions privées. Expertises, arbitrages, expropriations.

Ingénieur Civil et Sanitaire, Architecte

Bureaux : — Imperial Building, 5ème Etage, Rue St-Jacques
MONTREAL.

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur, Canada et étranger.
Les Corporations et le public sont respectueusement invités à correspondre.

LE VIN DE MESSE "INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est aussi vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on a un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse HA de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe tiné M & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est au Saint Sacrifice de la messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont sûre garantie.

lecteurs trouveront le VIN DE MESSE "INGHAM & Co." chez **Chs Robitaille & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce vin à Montréal; Importateurs d'Épiceries, Vins et Liqueurs en gros, No 329 et No 14 Rue DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les

SIROP DE RAIFORT IODE

Préparé à Froid, de Grimault

Combinaison intime de l'iode avec le suc des plantes qui entrent dans la composition du sirop antiscorbutique, *Cresson, Raifort, Cochlearia, Trèfle d'eau*, insensible à la réaction de l'amidon. L'innocuité de cette préparation sur l'estomac et les intestins la fait préférer à tous les mélanges sirupeux à base d'iodure de potassium et d'iodure de fer, et la rend précieuse dans la médecine des enfants, les croûtes de lait, le lymphatisme et la phthisie.

Chaque cuillerée à bouche représente 5 centigr. d'iode; la dose prescrite pour les enfants est d'une cuillerée à bouche matin et soir; pour les grandes personnes 2 à 4 cuillerées.

MORRHUOL DE CHAPOTEAUT

Le **Morrhuel** renferme tous les principes actifs de l'Huile de Foie de Morue, sauf la partie grasse. Il représente 25 fois son poids d'huile et se délivre en petites capsules rondes contenant 20 centigr. ou 5 grammes d'huile de morue brune. Dose journalière : 2 à 3 capsules pour les enfants; 3 à 6 pour les adultes au moment des repas.

MORRHUOL CREOSOTE DE CHAPOTEAUT

Ces Capsules contiennent chacune 15 centigrammes de Morrhuel correspondant à 4 grammes d'huile de foie de morue et 5 centigrammes de Créosote de hêtre, dont on a éliminé le créosol et les produits acides, substance que l'on rencontre toujours dans les créosotes du commerce, et qui exercent une action caustique sur l'estomac et les intestins.

Elles ont donné les meilleurs résultats dans la *phthisie* et la *tuberculose pulmonaire* à la dose de 4 à 6 capsules par jour prises au commencement du repas.

SANTAL DE MIDY

Le **Santal Midy** remplace avec avantage le copahu et le cubèbe dans le traitement de la blennorrhagie; il ne produit ni intolérance de l'estomac, ni diarrhée, et il réduit en 48 heures l'écoulement à un simple suintement,

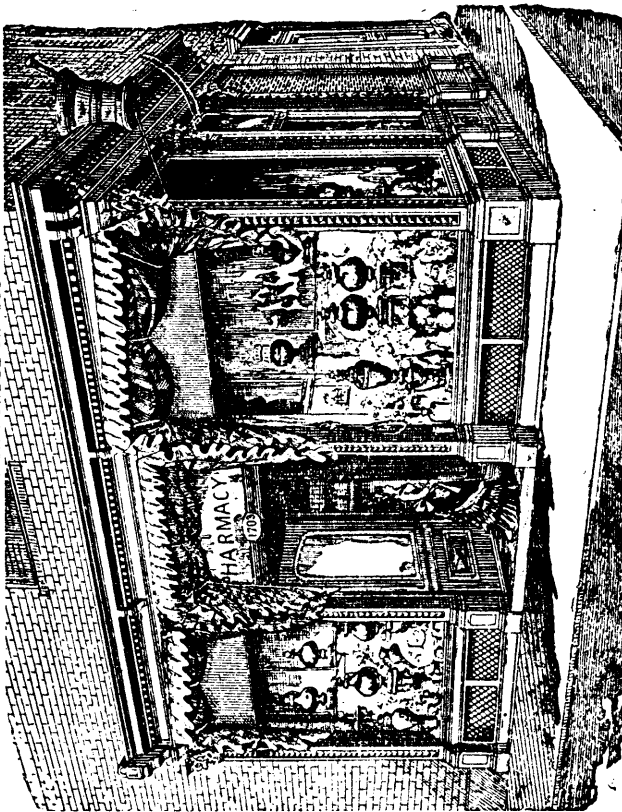
Son action est rapide dans le *Catarrhe Chronique de la Vessie*; dans la *néphrite suppurée*. Il amène dès les premiers jours la diminution du pus: dans le *catarrhe vésical* avec rétrécissement de l'urèthre et engorgement de la prostate, l'urine redevient rapidement claire et limpide; il guérit la *cystite du col* si souvent rebelle à la térébenthine et au goudron; dans les *coliques néphrétiques*, il active l'élimination urique.

Chaque capsule de *Santal Midy* renferme 20 centigrammes d'essence de Santal citrin absolument pur; la dose est de 6 à 12 par jour, que l'on réduit progressivement dès que l'écoulement diminue.—Pharmacie MIDY, 113, rue du Faubourg St-Honoré, PARIS.

Tous ces produits sortent des laboratoires de MM. Rigaud et Chapoteaut, Pharmaciens de première classe, 8 rue Vivienne, Paris, et sont vendus à des prix raisonnables dans toutes les Pharmacies du Canada. Importation et vente en gros

Chez MM. Lyman, Fils & Cie, Montreal.

TELEPHONE FEDERAL N MAISON FONDEE EN 1880 TELEPHONE BELL 6047



PHARMACIE BARIDON

AU CORN DES RUES STE-CATHERINE ET ST-JENIS

MONTREAL

EN GROS

EN DETAIL

Produits Chimiques et Pharmaceutiques de première qualité fournis à MM. les Médecins, aux Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges et Institutions de Charité,

AU PLUS BAS PRIX DU GROS.

CATALOGUES EXPEDIES SUR DEMANDE.

Conditions : . . Argent Comptant.

Département des Ordonnances.—Entièrement séparé.—Préparations du Codex Français et Ordonnances françaises d'après le système métrique. Formules Magistrales faites sur demande par des commis licenciés.

Articles de Toilette et Parfumerie.—Remèdes brevetés français.—Ordonnances françaises préparées avec les produits chimiques et pharmaceutiques de la célèbre Maison française, Darrasse Frères & Jandrin, 21 rue Simon-le-Franc, Paris.

Commandes par la Poste expédites promptement et soigneusement.—M^l, les Médecins et le public en général trouveront, à la Pharmacie Baridon, tous les produits pharmaceutiques du jour, de même que les produits récemment introduits sur le marché. tels que : ANTIPYRINE, PHÉNACÉTINE, EXALGINE, TRIBROMURE D'ALLYL, SULFONAL. Les célèbres Elixirs et Extraits Fluides de John Wyeth ainsi que les pilules et autres préparations de Warner, McKesson & Robbins, Parke Davis & Upjohn Co., sont tous vendus d'après les prix des Catalogues de ces différentes Maisons.

Constamment en mains les Eaux minérales suivantes :—Vichy—Contrexeville—Hunyadi Janos—Carlsbad—Pougues—Bourboule—Victoria—Apollinaris—Vals—Bonne—Friedrichshall—Apotaqi—St-Léon.